

Rapport annuel 2024 sur l'investissement responsable

FONDS DESJARDINS¹



¹ Le présent rapport annuel sur l'investissement responsable porte sur la gamme de Fonds Communs de placements Desjardins, désignée les Fonds Desjardins.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de Desjardins	3
Messages de la direction	6
Notre engagement envers la formation et l'accompagnement	9
Notre approche en investissement responsable	12
Notre approche relative à nos thèmes prioritaires	16
Intendance	33
Les retombées de nos Fonds thématiques et d'impact	57
Annexes	62

Présentation de Desjardins

● Mission et valeurs de Desjardins

Évolution de la gamme
SociéTerreL'investissement responsable
en chiffres**Messages de la direction****Notre engagement
envers la formation et
l'accompagnement****Notre approche en
investissement responsable****Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires****Intendance****Les retombées de
la gamme SociéTerre****Annexes**

Mission et valeurs de Desjardins

**Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada**

Le Mouvement Desjardins contribue au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités par l'entremise de son offre de produits et services couvrant l'ensemble des besoins financiers de ses membres et clients, et par l'attention qu'il accorde aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'affaires. Conformément à ses valeurs coopératives et à sa mission, il accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Ses produits d'investissement responsable ont une portée canadienne et internationale.

En plus de ses entités qui se sont jointes aux Principes pour l'investissement responsable (PRI), en signant les Principes bancaires responsables (PRB) et les Principes pour une assurance responsable (PSI) en 2019, Desjardins s'est engagé à accélérer l'intégration des critères ESG à l'ensemble de ses activités afin de contribuer activement au développement d'une économie plus durable et plus responsable.

Desjardins engagé face au défi climatique

Fort de ses réalisations et du chemin parcouru ces dernières années, Desjardins a renouvelé, en 2021, son engagement pour lutter contre les changements climatiques et a élargi le périmètre de ses efforts de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. D'ici 2040, Desjardins vise un bilan zéro émission nette sur ses opérations étendues et sur ses activités de financement et d'investissement de ses fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité, mais surtout dans la volonté d'accélérer les mesures concrètes déjà en place pour lutter et s'adapter aux changements climatiques.

Cette approche, ainsi que tous les efforts de prise en compte du risque climatique et des occasions qui y sont rattachés, permettra à Desjardins de soutenir de manière crédible l'objectif de l'Accord de Paris.

Desjardins s'engage par ailleurs à développer des cibles intermédiaires, selon des méthodologies reconnues à l'échelle internationale, et à rendre compte annuellement de ses progrès à cet égard.

Évolution de la gamme SociéTerre^{MD}

Présentation de Desjardins

Mission et valeurs de Desjardins

- Évolution de la gamme SociéTerre

L'investissement responsable en chiffres

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

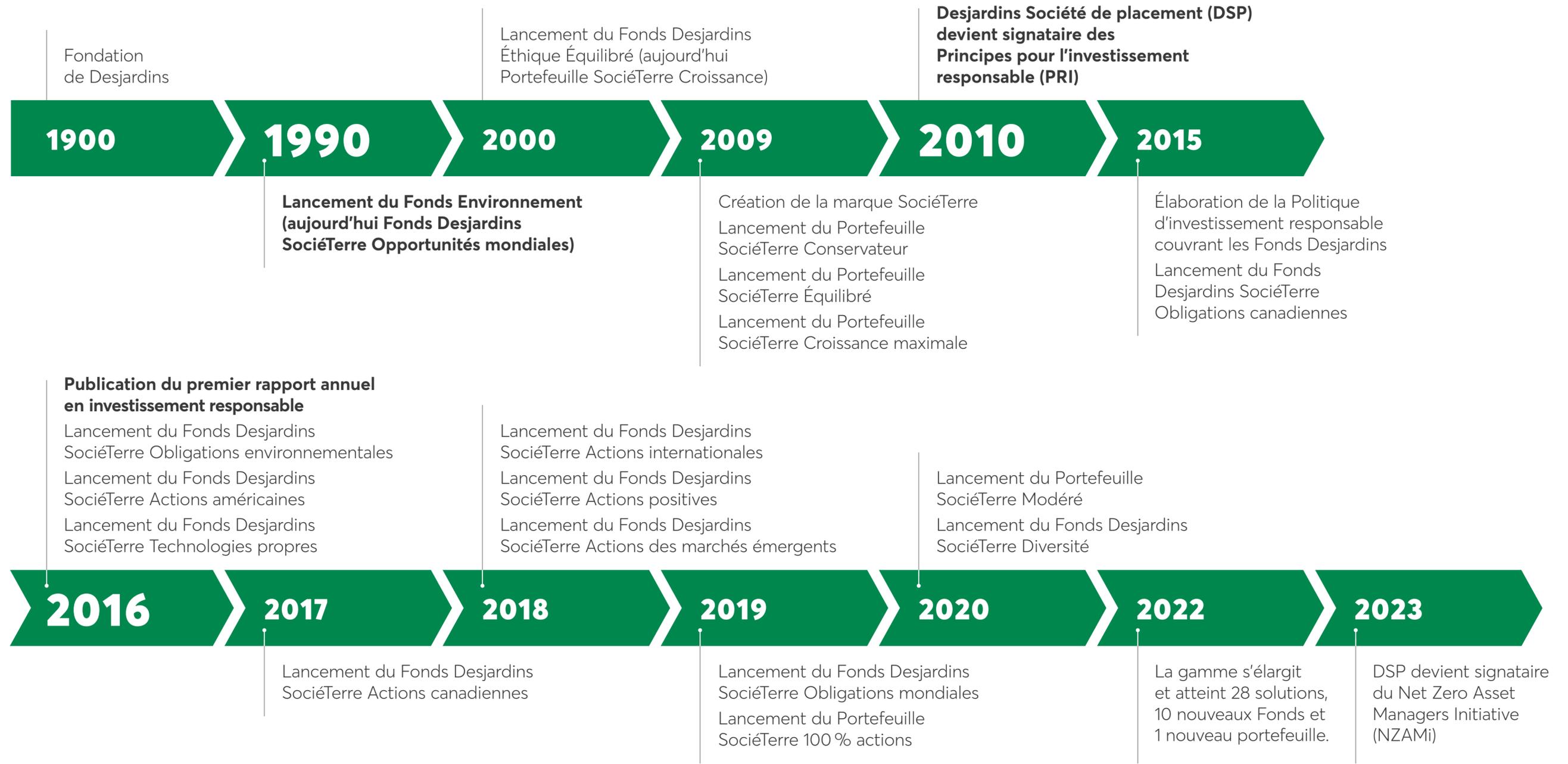
Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



Présentation de Desjardins

Mission et valeurs de Desjardins

Évolution de la gamme SociéTerre

- L'investissement responsable en chiffres

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

L'investissement responsable en chiffres

Au 31 décembre 2023

39,9 G\$

Actifs sous gestion des Fonds Desjardins

8,3 G\$

Actifs sous gestion des Fonds Desjardins SociéTerre

Une gamme complète de

28

Fonds et Portefeuille Desjardins SociéTerre

Nous avons examiné

1 663

assemblées générales

Nous nous sommes exprimés sur

20 198

propositions soumises au vote

44,2 %

Des détenteurs de Fonds Desjardins sont détenteurs de SociéTerre

278

émetteurs détenus dans les Fonds Desjardins SociéTerre ont été ciblés par au moins un dialogue

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Éditorial

Présentation du rapport annuel en investissement responsable

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Messages de la direction



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

● Éditorial

Présentation du rapport annuel en investissement responsable

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement**Notre approche en investissement responsable****Notre approche relative à nos thèmes prioritaires****Intendance****Les retombées de la gamme SociéTerre****Annexes****Sébastien Vallée**Président et chef de la direction
Desjardins Société de Placement (DSP)**ÉDITORIAL****Nos fiertés en investissement responsable**

En ciblant des entreprises qui par leurs opérations ou leurs activités contribuent à un avenir plus durable, l'investissement responsable (IR) est un puissant levier de changement qui démontre le rôle catalyseur et essentiel de la finance.

L'investissement responsable est dans notre ADN depuis plus de 30 ans et nous sommes fiers d'en avoir été les précurseurs.

D'année en année, le taux d'adoption de nos solutions SociéTerre progresse. En 2023, 44 % des détenteurs des Fonds Desjardins avaient des parts de Fonds SociéTerre, ils étaient 42 % en 2022 et 24 % en 2019. Nous sommes reconnaissants de cette marque de confiance et fiers de l'engagement en faveur du développement durable de nos membres et clients.

Nous proposons des Fonds en IR depuis le début des années 1990, et au fil des années notre offre s'est étoffée pour mieux s'adapter aux besoins et aux attentes de nos membres et clients. Notre gamme de Fonds communs en investissement responsable offre en effet une diversification géographique et sectorielle accrue sur plusieurs classes d'actifs. Ultiment, elle est adaptée à tous types d'investisseurs cherchant à générer un rendement financier et des retombées positives pour la collectivité, comme le montre la section de ce rapport sur ce sujet.

La rigueur et la qualité de nos approches, de nos politiques, de nos processus de sélection et de suivi de nos gestionnaires ont été reconnues et valorisées dans notre dernière évaluation des Principes pour l'investissement responsable² (PRI). En effet, nous n'avons obtenu que des notes à la fois supérieures à la médiane des signataires et parmi les plus élevées de nos groupes de comparaison. Cette marque de reconnaissance est une grande source de fierté.

L'investissement responsable, un investissement de conviction à long terme

Ces dernières années, la performance de nos solutions en investissement responsable a été affectée par des secousses conjoncturelles liées au contexte géopolitique, à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt.

Nous restons convaincus du potentiel de rendement de l'investissement responsable. Effectivement, les entreprises préparées à gérer les risques liés au climat et à la biodiversité sont mieux outillées pour composer avec les défis qui les attendent. De même, elles sont mieux préparées pour saisir les occasions découlant de ces changements.

Accompagnement et formation en IR : vers un cercle vertueux

La formation des conseillers en investissement responsable reste un important défi : depuis plusieurs années, le sondage d'opinion de l'Association pour l'investissement responsable auprès des investisseurs canadiens³ fait état d'un écart persistant entre le désir des investisseurs que leur conseiller leur parle d'investissement responsable et la tenue d'une conversation sur le sujet.

Ce manquement nous préoccupe et nous accentuons nos efforts pour le pallier. Nous avons adapté notre organisation afin de renforcer notre proximité avec les conseillers. Comme le décrit le chapitre dédié à la formation et à l'accompagnement nous disposons d'une large palette d'outils permettant de former les conseillers.

Nous sommes en effet convaincus de l'efficacité du cercle vertueux engendré par la formation offerte aux conseillers, qui les outille pour lancer la discussion avec les membres et clients afin de soutenir la croissance de l'IR et d'augmenter leur confiance au service d'un monde plus durable.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport annuel sur l'investissement responsable !

² [ri_df_assessment_report_inv_a.pdf \(fondsdesjardins.com\)](#)

³ <https://www.riacanada.ca/fr/research/sondage-dopinion-des-investisseurs-de-lair-2023/>

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Éditorial

- Présentation du rapport annuel en investissement responsable

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

**Frederick Tremblay**

Directeur principal et chef des solutions de placement
Desjardins Société de Placement (DSP)

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Destiné à nos membres et clients détenteurs de Fonds Desjardins, ce rapport décrit la manière dont notre approche d'investissement responsable (IR) se décline concrètement.

La transparence est l'un des piliers de notre démarche en IR : ce rapport permet de démontrer l'authenticité et la sincérité de notre démarche, d'honorer nos engagements de divulgation et d'illustrer notre leadership en investissement responsable.

Il présente nos principaux résultats et l'évolution de nos approches en matière d'investissement responsable.

Présentation de nos approches pour nos trois thèmes prioritaires

Ce rapport annuel présente nos approches pour nos trois thèmes prioritaires : le climat, la nature et les droits de la personne.

Nous présentons pour la première fois cette année nos approches relatives à la nature et aux droits de la personne. L'approche climat a été renouvelée et mise à jour pour refléter nos avancées vers une trajectoire zéro émission nette et inscrire notre divulgation climatique dans les meilleures pratiques du secteur.

Des résultats concrets

Formation et accompagnement

La section sur notre engagement à l'égard de la formation et de l'accompagnement présente les résultats de nos efforts à ce chapitre. Elle illustre la manière dont nous cherchons à nous démarquer, que ce soit par la formation des conseillers, de nos parties prenantes à l'interne ou du grand public. Ainsi, en 2023, plus de 6 000 membres du personnel de Desjardins ont suivi la formation virtuelle en IR et près de 1 000 conseillers et conseillères ont assisté à la série de webinaires sur la gestion de la pratique en IR.

Intendance

La partie sur l'intendance a été construite de manière à refléter notre approche décrite dans la politique d'intendance. En 2023, nous nous sommes exprimés sur 20 198 votes et 278 émetteurs dont les titres sont détenus dans nos Fonds Desjardins SociéTerre ont fait l'objet d'au moins un dialogue. Nous présentons une sélection de 14 études de cas variées alignées sur nos thèmes prioritaires. Nos exemples ont été choisis afin de refléter la diversité des actions menées au titre de notre approche.

Retombées de nos Fonds SociéTerre thématiques et d'impact

Nous divulguons des indicateurs des retombées de nos Fonds SociéTerre thématiques et d'impact comme les tonnes de CO₂ évitées et les unités d'eau économisées. Grâce à des méthodologies rigoureuses, nous sommes heureux de pouvoir répondre à l'attente de nos membres et clients d'en savoir plus sur les retombées concrètes de leurs investissements.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

**Notre engagement
envers la formation
et l'accompagnement**

Notre approche en
investissement responsable

Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de
la gamme SociéTerre

Annexes

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

**Notre engagement
envers la formation
et l'accompagnement**

Notre approche en
investissement responsable

Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de
la gamme SociéTerre

Annexes

Accompagner les conseillères et conseillers en investissement responsable : notre priorité

Selon le sondage d'opinion auprès des investisseurs 2023 de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada⁴, 67 % des investisseuses et investisseurs individuels aimeraient que leurs conseillères et conseillers les informent sur l'investissement responsable (IR), mais seulement 32 % de ces personnes déclarent avoir eu des conversations à ce sujet.

Pour combler cet écart dans un contexte qui évolue, il est crucial d'accompagner les conseillères et conseillers et leur donner les outils nécessaires pour discuter d'IR. Il s'agit d'un besoin essentiel, puisque ces spécialistes sont les principales courroies de transmission de l'information à ce sujet.

Nous avons continué d'éduquer les conseillères et conseillers du réseau des caisses Desjardins en matière d'IR.

- En date du 31 décembre 2023, plus de 6000 membres du personnel de Desjardins avaient suivi la formation virtuelle sur l'IR développée par notre équipe spécialisée. Cette formation d'une heure permet de bien comprendre l'IR et les différentes stratégies mises en application pour chaque solution. Ainsi, les conseillères et conseillers ont de meilleurs outils pour cerner les objectifs financiers de leurs clientes et clients et pour les aider à les atteindre tout en investissant selon leurs convictions.
- Pour encourager nos spécialistes en matière de conseils financiers, de gestion de patrimoine et d'investissement à perfectionner leurs connaissances, nous avons fait en sorte qu'elles et ils bénéficient d'un rabais sur une formation approfondie d'une douzaine d'heures donnée par l'AIR.
- Nous avons également dirigé nos efforts vers la modernisation des outils accessibles aux conseillères et conseillers de notre réseau. Des ressources vidéo portant sur des sujets précis ont notamment été créées afin de les aider à entamer la conversation avec les membres et la clientèle pour exposer les différentes approches utilisées en IR ainsi que les retombées.

Comme les années précédentes, nos efforts d'éducation s'étendent au-delà de nos propres réseaux. En effet, les webinaires thématiques sont accessibles à l'ensemble des conseillères et conseillers du Canada.

- Au cours de l'année, près de 1 000 conseillères et conseillers ont assisté à la série de webinaires consacrée à la gestion de la pratique en IR. La série couvrait un ensemble de sujets comme la sélection de fonds selon les principes de l'IR, l'identification des priorités de la clientèle en matière d'IR ou encore, des conseils pratiques pour intégrer l'IR dans les portefeuilles et pour prendre le virage zéro émission nette dans le cadre de son modèle d'affaires.

Participer à l'amélioration des connaissances des investisseuses et investisseurs individuels en matière d'IR

Il est essentiel pour les investisseuses et investisseurs individuels d'avoir certaines connaissances en IR pour saisir les occasions de contribuer à la transition vers un monde plus durable grâce à leurs épargnes. En participant à différentes conférences éducatives sur l'IR, nous avons touché près de 400 personnes en 2023 (sans tenir compte des réécoutes pour les séances virtuelles).



Deborah Debas

Spécialiste principale,
Investissement responsable

« L'IR a beaucoup évolué dans les dernières années, et il est primordial de continuer à fournir les efforts nécessaires pour assurer la formation des conseillères et conseillers ainsi que l'éducation des investisseuses et investisseurs sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la transition. »

⁴ <https://www.riacanada.ca/fr/research/sondage-dopinion-des-investisseurs-de-lair-2023/>

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Exemples d'initiatives auxquelles nous avons participé en 2023

ÉducÉpargne

Article « Le pouvoir de votre argent » publié dans le site web d'ÉducÉpargne, à l'intention du grand public. Nous avons abordé certains des mécanismes par lesquels l'investissement responsable peut influencer le monde réel, notamment :

- La baisse du coût de capital pour les entreprises
- L'amélioration des pratiques ESG par l'influence des investisseurs

Nous avons fait un retour également sur des questions clés que les investisseurs peuvent poser à leur conseiller pour mieux comprendre les produits d'investissement responsable qui s'offrent à eux et comment ceux-ci peuvent répondre à leurs besoins et préférences. L'article a été consulté par plus de 1000 personnes.

Collège LaSalle - Salon international de la gestion

Conférence éducative destinée aux étudiantes et étudiants sur les différentes approches d'IR pouvant être utilisées pour la construction d'un portefeuille d'investissement et sur les façons dont les jeunes peuvent se renseigner et agir pour intégrer l'IR dans leur choix de placement en fonction de leurs besoins et intérêts.

Former les collaboratrices et collaborateurs internes au service de notre authenticité

L'investissement responsable concerne tout le monde, et nous avons à cœur de nous assurer que nos équipes internes disposent des connaissances nécessaires à ce sujet.

Nous offrons à l'ensemble du personnel de Desjardins Société de placement (DSP) un programme de formation en IR adapté aux fonctions exécutées. Au total, en 2023, près de 95 % des collaboratrices et collaborateurs avaient effectué une formation en IR.

Les formations en IR destinées aux professionnelles et professionnels du secteur, et en particulier aux conseillères et conseillers, se multiplient. Toutefois, il est crucial de ne pas oublier les spécialistes de la communication et du marketing, ainsi que toutes les personnes jouant un rôle dans le rayonnement et la promotion de l'IR. La sensibilisation au risque de perception d'écoblanchiment et la connaissance de l'IR doivent être intégrées dans l'ensemble du secteur d'activité afin de garantir la cohérence et l'exactitude des communications liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

C'est dans cet esprit que nous avons organisé une formation et transmis des lignes directrices aux équipes non spécialisées en IR pour déterminer ce qui est à faire et à éviter en matière de communication sur les questions ESG.



Beatriz Barahona
Conseillère principale,
Investissement responsable

« Dans un contexte complexe et en rapide évolution, nous plaçons l'accompagnement de nos membres et clients au cœur de notre pratique de l'investissement responsable. Nous sommes convaincus qu'en contribuant à l'éducation des investisseurs en matière d'IR, nous les outillons pour faire des choix d'investissement éclairés et alignés sur ce qui est important pour eux. »

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement
envers la formation
et l'accompagnement

**Notre approche en
investissement responsable**

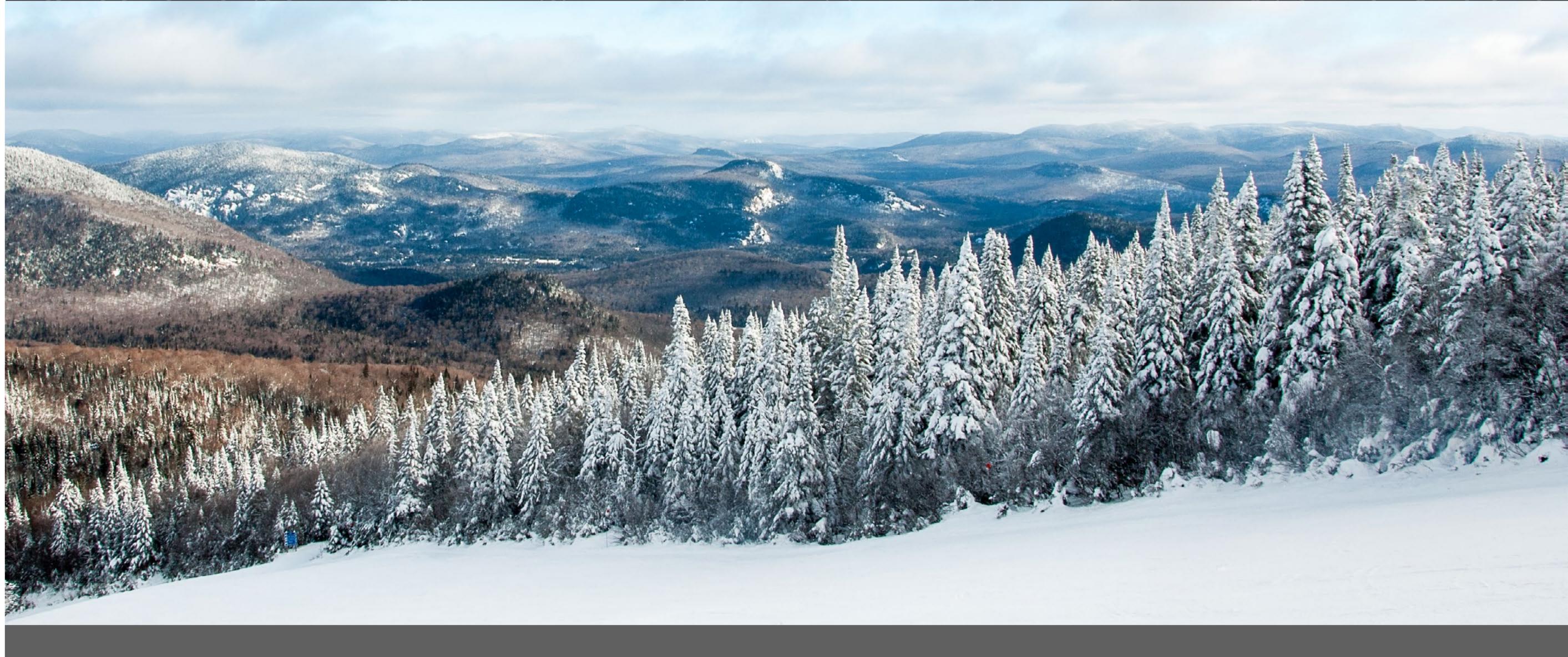
Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de
la gamme SociéTerre

Annexes

Notre approche en investissement responsable



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Sélection et suivi des titres

Les Fonds Desjardins sont gérés par Desjardins Société de placement (DSP), l'un des plus importants manufacturiers de fonds de placement en investissement responsable au Canada.

Les Fonds Desjardins SociéTerre et les Portefeuilles SociéTerre visent à offrir un potentiel de rendement attrayant, tout en améliorant le sort des communautés et de la planète. Pour ce faire, ils vont au-delà de l'analyse financière traditionnelle en intégrant des critères ESG dans la sélection et la gestion des titres.

Les produits SociéTerre cherchent à investir dans des entreprises, des titres gouvernementaux ou des projets qui :

- mettent en place de saines pratiques ESG dans l'ensemble de leurs opérations;
- offrent des solutions aux défis sociaux et environnementaux;
- améliorent leurs pratiques ESG par suite d'un processus d'engagement de la part des investisseurs.

En savoir plus sur notre approche

Les Fonds Desjardins disposent d'une [Politique d'investissement responsable](#) et d'une [Politique d'intendance](#)

Les étapes clés de notre approche :

Les exclusions normatives ou sectorielles

La sélection et le suivi des titres

L'intendance

La divulgation

Par l'intermédiaire de ses produits SociéTerre, DSP s'investit dans l'environnement, la société et les générations futures. En offrant des produits d'investissement responsable, c'est à ce même engagement que DSP propose aux investisseurs d'adhérer.



L'investissement responsable permet d'aller au-delà de l'analyse financière traditionnelle en intégrant des critères ESG dans la sélection et la gestion des titres.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement
envers la formation
et l'accompagnement

Notre approche en
investissement responsable

Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de
la gamme SociéTerre

Annexes

Une approche qui repose sur une sélection rigoureuse des gestionnaires

Notre approche en investissement responsable (IR) s'appuie sur une architecture ouverte permettant d'accéder à des gestionnaires de portefeuille de renommée mondiale qui démontrent leur capacité à générer des rendements tout en mettant l'accent sur l'investissement responsable.

Ces gestionnaires sont choisis à la suite d'un processus de sélection rigoureux comportant une évaluation financière, à laquelle s'ajoute une analyse ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ce processus est porté par nos équipes de spécialistes.

La vérification diligente : le pilier de notre analyse

L'analyse des processus ESG repose sur un questionnaire de vérification diligente qui est révisé régulièrement dans une optique d'amélioration continue. Il permet de capter l'évolution des pratiques et des attentes en matière d'investissement responsable. Par exemple, lors de la dernière révision, nous avons ajouté des modules liés au climat, aux droits humains, à la biodiversité et aux retombées positives.

Ce questionnaire de vérification diligente nous permet d'avoir une fine compréhension des approches utilisées par les gestionnaires, que ce soit dans le cadre de la sélection pour de nouveaux mandats ou du suivi de nos mandats actuels.

Le suivi des gestionnaires

Nous effectuons également le suivi de nos gestionnaires dans le cadre de rencontres régulières au cours desquelles nous avons l'occasion d'aborder diverses questions ESG : controverses, mise en œuvre de l'intendance, feuille de route climatique, changements organisationnels liés aux facteurs ESG, etc.



Les axes de recherche du questionnaire de vérification diligente

-
- 1 Politique, organisation et gouvernance du gestionnaire par rapport aux considérations ESG**
 - Convictions ESG de l'organisation : politique, gouvernance, stratégie et planification
 - Processus d'intégration des considérations ESG dans l'organisation

 - 2 Intégration ESG**
 - Analyse de matérialité financière des facteurs ESG
 - Méthodologie relative à l'intégration des considérations ESG dans la sélection de titres et dans la construction de portefeuille

 - 3 Intendance**
 - Politique formelle d'intendance
 - Description des activités d'intendance
 - Processus d'établissement des priorités
 - Suivi des progrès

 - 4 Enjeux ESG prioritaires : climat, nature, droits de la personne**
 - Politique formelle ou lignes directrices détaillant l'approche relative à l'enjeu
 - Indicateurs et méthodologies spécifiques
 - Processus d'identification des risques et occasions
 - Objectifs (par exemple, net zéro pour le climat) et la rigueur de la mise en oeuvre
 - Priorités en termes d'intendance

 - 5 Divulcation et retombées durables**
 - Divulcation de données ESG, alignement sur les objectifs de développement durable ou autres cadres d'industrie reconnus
 - Nature et fréquence de la divulgation
 - Processus d'identification des retombées des investissements (positives ou négatives)
 - Fixation d'objectifs de retombées durables des investissements (positives ou négatives)
-

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Notre approche face aux changements climatiques



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

● Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

● Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Changements climatiques : l'urgence d'agir

Les changements climatiques représentent l'un des plus grands enjeux de notre époque, avec leur lot de risques pour nos écosystèmes, notre santé, nos infrastructures, notre économie et nos collectivités. La transition vers une économie sobre en carbone présente des défis, mais surtout des occasions uniques, comme l'utilisation efficace des ressources et des énergies propres, le développement de nouveaux produits, services et marchés et l'amélioration de la résilience. Alors que ces tendances se matérialisent déjà, les personnes qui détiennent nos solutions de placement sont préoccupées par les risques climatiques et aimeraient que leur capital contribue à la transition vers une économie plus sobre en carbone. En tant qu'investisseur aux convictions socioéconomiques fortes et gestionnaire d'actifs des détenteurs et détentrices de ses produits, Desjardins Société de placement (DSP) reconnaît son rôle dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. À travers notre approche, nous contribuons aux efforts collectifs visant une transition juste et ordonnée afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, tout en remplissant notre devoir fiduciaire et en continuant de servir l'intérêt des détenteurs et détentrices de nos solutions.

Notre ambition zéro émission nette

DSP s'est donné l'ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour les Fonds et Portefeuilles Desjardins, en priorisant la décarbonation dans l'économie réelle. Nous avons rejoint la Net Zero Asset Managers initiative, une coalition internationale de plus de 325 gestionnaires d'actifs représentant 57 billions de dollars américains en actifs sous gestion et ayant comme objectif de soutenir l'investissement aligné sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Comme le requiert notre adhésion à la Net Zero Asset Managers initiative, nous nous sommes notamment engagés à :

- travailler, dans l'intérêt des personnes qui détiennent nos solutions de placement, à l'atteinte des objectifs de décarbonation conformément à l'ambition zéro émission nette d'ici 2050 ou avant pour tous les actifs sous gestion;
- établir une cible intermédiaire pour la proportion d'actifs à gérer en fonction de l'ambition zéro émission nette d'ici 2050 ou avant;
- réévaluer la cible intermédiaire au moins tous les cinq ans en vue d'augmenter la proportion des actifs sous gestion couverts jusqu'à ce qu'elle atteigne 100 %.

Plus d'information sur les engagements requis par la Net Zero Asset Managers initiative [ici](#) (anglais seulement).

Que signifie l'expression « zéro émission nette »?

« Zéro émission nette » signifie simplement que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées par les océans et les forêts, par exemple.

Pourquoi est-ce important d'atteindre zéro émission nette?

La science montre clairement que pour éviter les effets les plus graves des changements climatiques et maintenir une planète habitable, il faut limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Actuellement, la température à la surface du globe est déjà supérieure d'environ 1,1 °C par rapport à la température enregistrée à la fin des années 1800, et les émissions continuent d'augmenter. Pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris, il convient de réduire les émissions de 45 % d'ici 2030 et d'atteindre [l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050](#)



Desjardins Société de placement s'est donné l'ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour ses fonds et portefeuilles Desjardins.

Présentation de Desjardins**Messages de la direction****Notre engagement envers la formation et l'accompagnement****Notre approche en investissement responsable****Notre approche relative à nos thèmes prioritaires**

● Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance**Les retombées de la gamme SociéTerre****Annexes****Les leviers pour atteindre nos ambitions climatiques**

Réaliser notre ambition zéro émission nette en 2050 est un travail collectif de longue haleine. Concrètement, nous utilisons notre pouvoir d'influence pour pousser les entreprises détenues dans nos fonds et portefeuilles à orienter leurs activités, leurs produits et leurs services dans cette direction. Pour ce faire, nous nous appuyons sur plusieurs leviers :

- Dialogue bilatéral avec les émetteurs
- Dialogue collaboratif aux côtés de nos gestionnaires d'actifs avec les émetteurs
- Escalade des préoccupations aux échelons supérieurs⁵
- Exercice du droit de vote
- Dialogue avec les pouvoirs publics et acteurs de l'industrie
- Dialogue avec nos gestionnaires de portefeuille

Ces actions renforcent celles que nous avons déjà entreprises, comme l'exclusion des producteurs et transporteurs spécialisés en énergies fossiles de la gamme Desjardins SociéTerre, l'investissement dans les solutions pour le climat et l'éducation auprès des détentrices et détenteurs de nos produits.

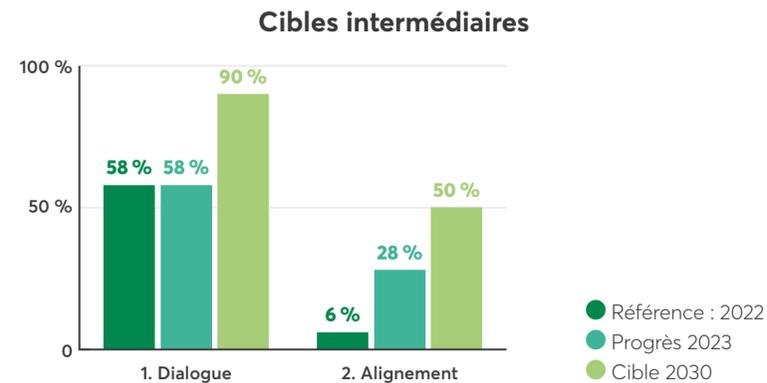
Le vote par procuration comme signal : des attentes claires envers les entreprises en portefeuille

L'exercice du droit de vote est non seulement une responsabilité importante, mais aussi un outil efficace complémentaire aux autres leviers d'intendance permettant de signaler ou de réitérer nos attentes en matière de climat auprès des compagnies détenues dans les Fonds Desjardins. Cette activité est encadrée par une [politique](#) qui énonce clairement les éléments pris en compte dans notre décision de soutenir une proposition liée au climat ou de nous y opposer. En règle générale, sauf lorsque la situation particulière d'une société le justifiera, nous soutiendrons les propositions demandant la mise en place de mécanismes de reddition climatique et d'objectifs climatiques, de même que la tenue d'un vote sur ces plans et objectifs. Nous appuierons également les propositions demandant la publication d'un rapport sur le lobbying climatique conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Toujours selon notre politique de droit de vote, notre approche pour soutenir un plan de transition climatique mis au vote – ou nous y opposer – s'appuie sur une évaluation rigoureuse prenant notamment en compte l'alignement des cibles de réduction proposées sur les objectifs de l'Accord de Paris, la divulgation des émissions indirectes matérielles de l'entreprise, le financement de nouveaux projets intensifs en combustibles fossiles ou encore la mise en place d'une reddition de compte annuelle aux actionnaires vis-à-vis du plan.

⁵ Voir notre [politique d'intendance](#) pour les différentes mesures d'escalade possibles

Nos cibles

En 2023, nous avons établi nos cibles à horizon 2030 en commençant nos travaux avec la gamme responsable des Fonds et Portefeuilles Desjardins SociéTerre^{MD}. Ces cibles à court terme, basées sur un cadre méthodologique reconnu et validées par la Net Zero Asset Managers initiative, priorisent le dialogue avec les entreprises contribuant le plus aux émissions financées, en commençant par celles faisant partie de la gamme Desjardins SociéTerre. Le graphique ci-dessous illustre nos cibles à horizon 2030, ainsi que nos progrès vis-à-vis celles-ci.



1. Dialogue : nous visons à ce que les entreprises représentant au moins 70 % des émissions financées des Fonds Desjardins SociéTerre⁶ soient sujettes à un dialogue d'ici 2025⁷, puis que cette proportion passe à 90 % d'ici 2030. Au 31 décembre 2023, ce sont les entreprises représentant au moins 58 % des émissions financées de la gamme⁸ qui avaient fait l'objet d'un dialogue. Dans les derniers mois, nous avons socialisé nos cibles auprès de nos gestionnaires externes afin d'augmenter le nombre de compagnies sujettes à un dialogue sur cet enjeu.
2. Alignement : nous visons à ce que les entreprises représentant au moins 50 % des émissions financées des Fonds Desjardins SociéTerre⁹ atteignent, d'ici 2030, la cible de zéro émission nette, ou soient alignées sur une trajectoire zéro émission nette. Nous évaluons l'alignement des entreprises selon le cadre du Net Zero Investment Framework, à l'aide de critères tels que l'adoption d'une ambition à long terme compatible avec le concept de zéro émission nette au niveau mondial, l'adoption d'objectifs de réduction des émissions de GES à court et/ou moyen terme, la divulgation des émissions de gaz à effet de serre, ou encore la crédibilité du plan de transition, pour ne nommer que ceux-ci. En 2022, nous disposions de données limitées pour évaluer l'alignement des compagnies en portefeuille sur une trajectoire zéro émission nette. En 2023, nous avons augmenté notre couverture de données pour mieux évaluer cet alignement. Cela, jumelé à la progression de l'ambition climatique de ces compagnies, explique le bond significatif des émissions financées provenant d'entreprises considérées comme étant alignées sur une trajectoire zéro émission nette, qui sont passées de 6 % à 28 % en un an.

Plus de détails sur nos cibles et nos moyens de mise en œuvre [ici](#).

Nous reconnaissons que l'économie mondiale n'est pas encore alignée sur une trajectoire compatible avec l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Ainsi, la réalisation de notre ambition dépend des actions et engagements des gouvernements et des décideurs, qui devront permettre l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Elle repose également sur la demande des détentrices et détenteurs pour les solutions d'investissement gérées selon l'ambition zéro émission nette, sur le développement de méthodologies de calcul des émissions financées et d'évaluation de l'alignement de différentes classes d'actifs, ainsi que l'accès à ces données. Cela dit, DSP est prêt à être un manufacturier engagé auprès des acteurs du système financier et des détentrices et détenteurs de ses produits afin de concrétiser cette ambition climatique collective, et ce, dans l'intérêt des membres et clients.

Nous pouvons d'ailleurs compter sur plusieurs partenariats et collaborations afin de soutenir nos efforts de réalisation de l'ambition zéro émission nette.



Ce groupe international de gestionnaires d'actifs s'engage à soutenir l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ainsi que l'investissement aligné sur cet objectif par l'établissement de cibles et la reddition de compte annuelle de leurs progrès à l'égard des cibles. DSP est membre de cette initiative.



Cette initiative vise à inciter les plus grands émetteurs de GES du monde à prendre les mesures nécessaires pour s'aligner sur l'atteinte de zéro émission nette au niveau mondial d'ici 2050. Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins sont responsables d'engagements directs, individuels ou collaboratifs, avec des compagnies visées par l'initiative.



Cette initiative vise à inciter les plus grands émetteurs de GES au Canada à prendre les mesures nécessaires pour s'aligner sur une trajectoire en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Plusieurs gestionnaires canadiens des Fonds Desjardins sont responsables d'engagements directs, individuels ou collaboratifs, avec des compagnies visées par l'initiative.



Des gestionnaires de portefeuille européens des Fonds Desjardins collaborent avec cette organisation qui vise à mobiliser du capital en vue de favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone.

⁶ Actions et obligations de sociétés, secteurs significatifs selon le Net Zero Investment Framework

⁷ Cette proportion des émissions financées peut aussi comporter des émetteurs ayant déjà atteint zéro émission nette, ou étant déjà alignés sur une trajectoire zéro émission nette, et pour lesquels les efforts de dialogue seraient ajustés en conséquence. Cependant, leur nombre est limité.

⁸ Voir note 6

⁹ Idem

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

● Notre approche face aux changements climatiques

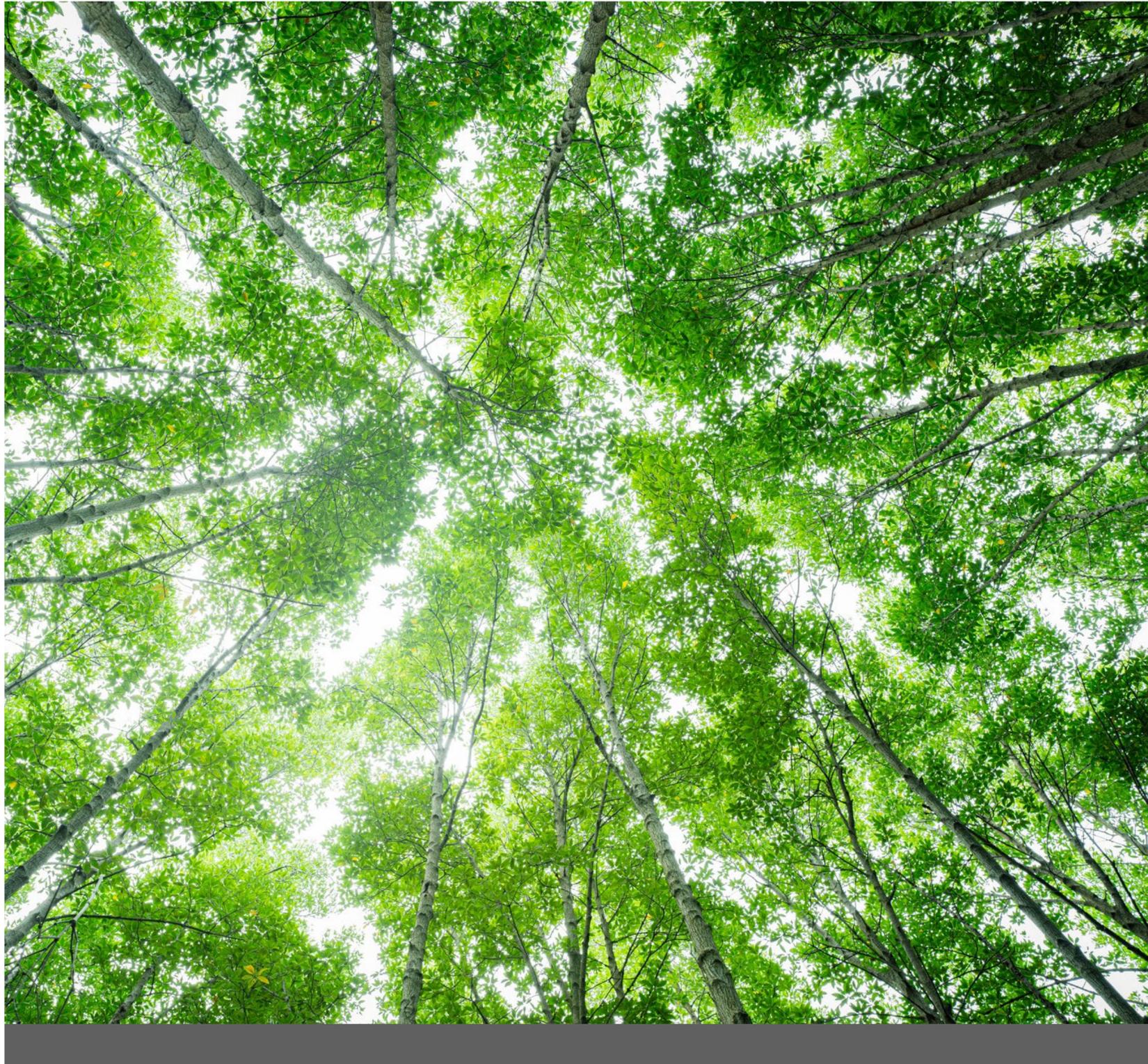
Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



Le dialogue avec nos gestionnaires de portefeuille dans la poursuite de notre ambition zéro émission nette

En 2023, nous avons commencé à communiquer notre ambition zéro émission nette aux gestionnaires de portefeuille de la gamme Desjardins SociéTerre. Ces rencontres enrichissantes nous ont permis d'apprécier encore plus la profondeur des efforts déployés par nos gestionnaires pour atteindre cette ambition collective, de même que d'énoncer notre volonté d'établir le dialogue avec les compagnies qui émettent le plus de gaz à effet de serre au sein de la gamme Desjardins SociéTerre. Ainsi, nous avons pu mettre en lumière l'importance de mener des dialogues sur des enjeux que nous avons identifiés auprès d'entreprises spécifiques, comme la crédibilité d'un plan de transition, l'établissement de cibles de décarbonation à court terme, ou encore l'allocation des dépenses d'investissement dans les efforts de décarbonation. Plusieurs gestionnaires se sont par la suite engagés à intégrer ces enjeux dans leurs dialogues avec les entreprises au cours de l'année 2024. Nous continuons à suivre de près le succès de ces dialogues et à réitérer notre ambition zéro émission nette auprès de nos gestionnaires de la gamme Desjardins SociéTerre.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

● Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Nos émissions financées

Les émissions financées désignent les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par la détention d'un actif financier, comme des actions ou des obligations de sociétés. En effet, les sociétés dans lesquelles les gestionnaires d'actifs investissent émettent des GES à travers leurs activités et toute leur chaîne de valeur, et les gestionnaires d'actifs contribuent donc indirectement à ces émissions.

Nous avons calculé les émissions financées de la gamme Desjardins SociéTerre, soit les émissions de GES associées à nos investissements en actions et en obligations de sociétés dans cette gamme au 31 décembre 2023. Les résultats dans le tableau ci-dessous représentent près de 85 % des actifs sous gestion de la gamme SociéTerre, et approximativement 17 % des actifs sous gestion de DSP (voir l'annexe pour les détails sur la méthodologie).

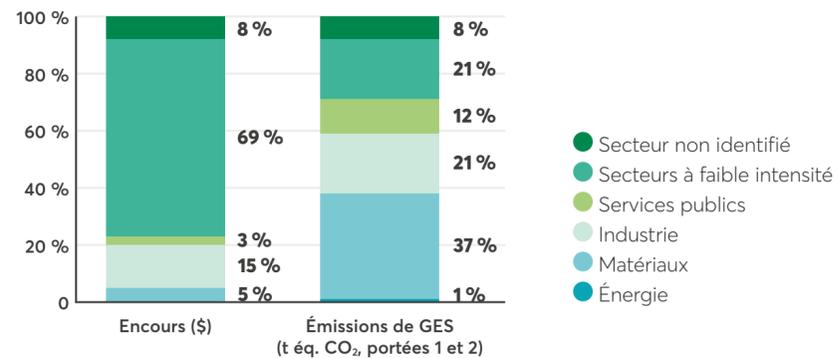
Nos émissions financées incluent les émissions de portée 1 et 2 des entreprises dans lesquelles nous investissons (émissions de GES directes provenant de sources attribuées à l'entreprise et indirectes associées au chauffage ou à l'électricité que la société consomme). Nous divulguons séparément les émissions de portée 3 (émissions de GES indirectes associées à la chaîne de valeur de la compagnie, des fournisseurs aux clients) associées aux investissements dans les secteurs du pétrole, du gaz, du secteur minier, du transport, de la construction, des matériaux et des activités industrielles.)

Émissions financées – Divulgence PCAF (au 31 décembre 2023)^{10,11}

Classe d'actif (31 décembre 2023)	Émissions (portées 1 et 2, kt éq. CO ₂)	Actifs sous gestion (G\$)	% de couverture	Intensité (t éq. CO ₂ /M\$)	Score PCAF moyen*
Actions et obligations de sociétés	100	7	92	15,2	2

* Score de qualité de la donnée attribué selon la Norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des GES pour le secteur financier du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Voir annexe pour les détails sur la méthodologie

Émissions financées



Les secteurs des matériaux, de l'industrie et des services publics contribuent à 70 % des émissions de portée 1 et 2 de la gamme Desjardins SociéTerre, pour seulement 23 % de son encours. Il est à noter que le secteur de l'énergie ne contribue pas (ou contribue peu) à l'encours et aux émissions financées de la gamme Desjardins SociéTerre en raison de l'exclusion en place visant les producteurs et transporteurs spécialisés d'énergies fossiles.

Les émissions indirectes de portée 3 des secteurs de l'énergie (pétrole et gaz) et des mines combinés sont estimées, selon les valeurs fournies par MSCI ESG Research, à 102 t éq. CO₂. Celles associées aux investissements dans le secteur des matériaux sont estimées à 30 t éq. CO₂, celles associées aux investissements dans le secteur de la construction à 4 t éq. CO₂ et, finalement, celles associées aux investissements dans le secteur du transport à 15 t éq. CO₂.

¹⁰ Ces résultats sont publiés sur la base de la meilleure donnée disponible et des choix méthodologiques jugés les plus appropriés pour notre portefeuille, et ne sont pas audités par une tierce partie. Toute erreur de calcul ou mise à jour qui serait liée à des changements méthodologiques ou à l'intégration de nouvelles données et qui conduirait à des résultats significativement différents de ceux publiés précédemment sera prise en compte et corrigée dans les publications suivantes.

¹¹ Résultats au 31 décembre 2023, calculés à partir des données de MSCI ESG ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Aucune autre distribution permise. Le présent rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs d'information (les « Intervenants ESG »). Ces Informations sont réservées à votre usage personnel en tant qu'investisseur ou investisseuse. Elles ne peuvent être reproduites ni distribuées sous aucune forme, et ne peuvent servir de fondement ou de composante pour tout instrument, produit ou indice financier. Même s'ils obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, les Intervenants ESG ne garantissent aucunement l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée présentée ici, et ils déclinent expressément toute garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie concernant la qualité marchande et l'adaptation à un usage particulier. Les Informations ne constituent en aucun cas des conseils de placement ni des recommandations de prendre, ou de s'abstenir de prendre, toute décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées ainsi ni être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les Intervenants ESG ne peuvent être tenus responsables de toute erreur ou omission en lien avec les données ici présentées, ni de tout dommage direct, indirect, particulier ou punitif, ni de tout autre dommage, y compris la perte de profits, même s'ils sont avisés de la possibilité de tels dommages.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

- Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Dans certains secteurs, les émissions de portée 3 représentent la majeure partie des émissions de GES. C'est parce qu'elles comprennent les émissions des activités en amont, comme la fabrication, le transport et les déchets des intrants des activités de la société, ainsi que celles des activités en aval, comme le transport, la distribution, l'utilisation et le traitement en fin de vie des produits de la société. C'est d'ailleurs le cas avec le secteur des activités industrielles, un secteur qui comprend notamment la fabrication de produits alimentaires et de boissons, de textiles et de vêtements, d'appareils électroniques, de machinerie, de véhicules et composantes automobiles ainsi que d'équipement de transport, et dont les émissions de portée 3 sont relativement élevées par rapport aux autres secteurs. Or, la part des émissions de portée 3 d'une société (tout comme les émissions de portée 1 et 2) attribuable à un investisseur dépend aussi de la taille de son investissement dans celle-ci. Ainsi, les exclusions en place pour la gamme Desjardins SociéTerre¹² vis-à-vis des producteurs et transporteurs spécialisés d'énergies fossiles donnent lieu à des émissions financées de portée 3 plus basses qu'attendu pour le secteur du pétrole et du gaz.

Le calcul de nos émissions financées nous permet d'identifier les plus grands contributeurs à nos émissions financées, de manière à orienter nos efforts d'intendance. Nous continuerons à calculer et à divulguer notre empreinte carbone annuellement. Nous visons également à élargir notre périmètre de calcul dans les prochaines années afin de couvrir l'ensemble des Fonds et Portefeuilles Desjardins et de suivre notre ambition zéro émission nette d'ici 2050. Plus de détails sur la portée et la méthodologie du calcul de nos émissions financées sont présentés en annexe.

Il est à noter que les méthodologies liées au calcul de l'empreinte carbone des investissements et à l'attribution des émissions financées aux investisseurs sont en évolution. Aujourd'hui, la divulgation des émissions de gaz à effet de serre des compagnies est limitée, certaines sont estimées et la plupart ne sont pas vérifiées par une tierce partie. Ainsi, le calcul et la divulgation de nos émissions financées s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et d'adoption des meilleures pratiques afin de renforcer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données, ainsi que la qualité de la méthodologie. D'ailleurs, nous contribuons activement à faire avancer ces enjeux à travers notre engagement auprès des décideurs ainsi que des organismes de normalisation.

Émissions de gaz à effet de serre de nos opérations

Bien que la majorité de nos émissions proviennent de notre portefeuille d'investissement, nous tenons compte des émissions de GES liées à nos activités étendues (bâtiments, déplacements d'affaires et chaîne d'approvisionnement) via [l'objectif zéro émission nette d'ici 2040 de Desjardins](#).



¹² La gamme SociéTerre n'investit pas dans les entreprises dont une part importante des revenus provient de l'extraction ou de la production de pétrole, de gaz et de charbon thermique, de l'exploitation d'infrastructures réservées au transport ou à l'entreposage de pétrole et de gaz, au raffinage de pétrole et de gaz ou à la production d'énergie à partir de charbon (voir notre [politique d'investissement responsable](#) pour plus de détails). Ainsi, les émissions financées de portée 3 des titres de la gamme SociéTerre proviennent largement du secteur minier (secteurs NACE 05-09) et d'activités industrielles dérivées du pétrole et du gaz (secteur NACE 20 ; exemples : produits chimiques, pesticides, plastique, caoutchouc) qui sont considérées par le PCAF comme appartenant à ce secteur.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

- Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Risques climatiques

Tout en travaillant activement à concrétiser notre ambition zéro émission nette, nous ne pouvons ignorer les risques liés aux changements climatiques. Leurs répercussions financières, sociales et environnementales se matérialisent déjà et influencent les pratiques des entreprises, et elles continueront de le faire dans les années à venir.

Les cadres de gestion des risques climatiques distinguent généralement deux types de risques, soit les risques physiques et les risques de transition.

Les risques physiques désignent les risques financiers découlant de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes et des événements liés aux changements climatiques (risques aigus), ainsi que les changements à long terme du climat et les effets indirects des changements climatiques, comme leurs effets sur la santé publique (risques chroniques). La matérialisation de ces risques peut, en plus de causer des interruptions de services publics et un déclin de la biodiversité, compromettre la sécurité du personnel, causer des perturbations dans la conduite des activités et la chaîne d'approvisionnement des entreprises et endommager leurs actifs.

Les risques de transition, quant à eux, se définissent comme les risques financiers liés au passage vers une économie sobre en carbone. Ils peuvent être liés aux mouvements de marchés, à l'évolution technologique, aux changements réglementaires et légaux ou à l'évolution des perceptions des clients et de la société civile. Si ces risques se matérialisent, ils peuvent mener à une augmentation des primes d'assurance, à une demande réduite pour certains produits et services, à une augmentation des coûts de production et au délaissement de certains actifs.

Ainsi, pour les gestionnaires d'actifs, il est important d'identifier, d'évaluer, et de gérer ces deux catégories de risques financiers liés au climat.

Risques de transition

- Risques réglementaires et légaux
- Risques technologiques
- Risques de marché
- Risques réputationnels

Risques physiques

- Risques aigus
- Risques chroniques



DSP a mené une analyse qualitative d'identification et d'évaluation des risques climatiques de ses actifs sous gestion, déclinée selon différents scénarios du Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System. Ces scénarios offrent un aperçu de différentes trajectoires climatiques plausibles pour le futur en prenant en compte les façons dont les risques physiques des changements climatiques pourraient se manifester, de même que l'évolution des tendances réglementaires et technologiques.

Pour cet exercice, les risques climatiques qui ont été étudiés sont ceux inhérents aux secteurs auxquels nos fonds et portefeuilles sont le plus exposés, soit le secteur des technologies de l'information (TI), le secteur financier, celui des services industriels ainsi que celui de la santé. Même si les Fonds et Portefeuilles Desjardins ne sont pas particulièrement exposés au secteur de l'énergie, ce dernier a tout de même été inclus dans la démarche, considérant son importance à l'égard de la transition.

Un aperçu des résultats de notre analyse qualitative

Secteur	Risques physiques	Risques de transition
Secteur financier	Élevé	Élevé
Secteur des TI	Élevé	Élevé
Services industriels	Élevé	Élevé
Secteur de la santé	Élevé	Élevé
Énergie	Élevé	Élevé



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

- Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

De manière générale, le secteur des TI sera porté par de nombreuses occasions favorables issues de la transition, comme la substitution de produits et services existants pour d'autres options faibles en carbone et les changements en ce qui concerne les préférences des consommateurs. Les entreprises du secteur de la santé devront elles aussi être prêtes à saisir les occasions et, plus spécifiquement, à répondre aux besoins en médicaments, services et équipements au fur et à mesure que les risques physiques s'intensifieront. Le secteur financier, quant à lui, présente un niveau de risque de faible à modéré. Il fait face à des risques physiques du côté du sous-secteur de l'assurance et à des risques de transition tels que l'incertitude des signaux de marché et la stigmatisation de certains secteurs. Les services industriels sont davantage exposés aux risques physiques entraînant des conséquences sur leurs activités et infrastructures (niveau modéré) qu'aux risques de transition (niveau faible). Sans surprise, c'est le secteur de l'énergie qui est le plus touché par les risques de transition, tels que l'augmentation du prix du carbone, la stigmatisation du secteur, et la substitution de produits et services existants pour d'autres options faibles en carbone.

Nous réviserons l'exposition au risque de chaque secteur sur une base annuelle et continuerons notre démarche de gestion des risques climatiques au cours de 2024 et de 2025. Notamment, nous évaluerons nos sous-gestionnaires quant à leur gestion adéquate de ces risques et poursuivrons le développement de nouvelles façons de renforcer leur intégration dans le processus d'investissement. Nous restons également à l'affût de l'évolution des outils et des méthodologies pour évaluer et gérer les risques climatiques dans les portefeuilles d'investissement, afin d'améliorer notre démarche et de veiller en continu aux actifs des détenteurs et détentrices de nos produits.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

- Notre approche face aux changements climatiques
- Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité
- Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

La gamme SociéTerre : une exposition plus faible au carbone

L'intensité carbone moyenne pondérée est une mesure de la quantité de GES émise par une organisation par rapport à ses revenus (t éq. CO₂/revenus) et prend en compte les émissions de GES de portée 1 et 2. Ainsi, l'intensité carbone moyenne pondérée permet d'évaluer les organisations qui se démarquent de leurs pairs en ce qui a trait à l'efficacité de la réduction des émissions de GES dans l'exercice de leurs activités internes. Dans le cadre d'un fonds, l'intensité carbone des organisations détenues par le fonds est additionnée pour obtenir l'intensité carbone à l'échelle du fonds, chaque organisation ayant une pondération égale à son poids dans la valeur totale des organisations comprises dans le fonds.

Intensité carbone moyenne pondérée estimée des organisations dans lesquelles les Fonds Desjardins investissent par rapport à des organisations comparables¹³.

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	-59 %	Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	-36 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu	-63 %	Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales*	-42 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	-76 %	Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	-84 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation	-22 %	Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	-74 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	-7 %	Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	-11 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales petite capitalisation	-90 %	Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	-73 %

* Anciennement Fonds Desjardins SociéTerre Environnement

Toutefois, la mesure de l'intensité carbone présente certaines limites. Par exemple, elle est basée sur des données historiques, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte les engagements zéro émission nette et les plans de transition futurs des compagnies actuellement très intenses en carbone, mais qui se sont dotées de stratégies robustes et crédibles pour décarboner leurs activités. Ainsi, bien que le Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales soit presque aussi intense en carbone que son indice, soulignons que le plus grand contributeur à l'exposition au carbone du fonds, Air liquide, s'est doté d'une cible à moyen terme de réduction de ses émissions de GES basée sur la science et validée par la Science Based Targets initiative, un organisme indépendant reconnu pour sa crédibilité et ses hauts standards en matière de cibles zéro émission nette. De plus, cet indicateur ne comprend pas les émissions indirectes de GES causées par tout transport hors du contrôle de l'entreprise, de même que celles provenant de la chaîne d'approvisionnement ou de l'utilisation d'un produit. Finalement, il ne prend pas non plus en compte les émissions évitées d'un produit, par exemple les émissions évitées par les fabricants de composantes nécessaires aux panneaux solaires.

D'ailleurs, l'intensité carbone des compagnies en portefeuille n'est pas le seul indicateur ESG considéré dans la gamme SociéTerre. Les gestionnaires d'actifs des Fonds SociéTerre évaluent aussi les bonnes pratiques des sociétés dans lesquelles elles investissent d'un point de vue social et de gouvernance afin de considérer la performance ESG des sociétés dans leur ensemble.

¹³ Résultats au 31 décembre 2023, calculés à partir des données de MSCI ESG en comparant l'intensité carbone des fonds et celle de leur indice de référence. ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Aucune autre distribution permise. Le présent rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs d'information (les « Intervenants ESG »). Ces Informations sont réservées à votre usage personnel en tant qu'investisseur ou investisseuse. Elles ne peuvent être reproduites ni distribuées sous aucune forme, et ne peuvent servir de fondement ou de composante pour tout instrument, produit ou indice financier. Même s'ils obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, les Intervenants ESG ne garantissent aucunement l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée présentée ici, et ils déclinent expressément toute garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie concernant la qualité marchande et l'adaptation à un usage particulier. Les Informations ne constituent en aucun cas des conseils de placement ni des recommandations de prendre, ou de s'abstenir de prendre, toute décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées ainsi ni être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les Intervenants ESG ne peuvent être tenus responsables de toute erreur ou omission en lien avec les données ici présentées, ni de tout dommage direct, indirect, particulier ou punitif, ni de tout autre dommage, y compris la perte de profits, même s'ils sont avisés de la possibilité de tels dommages.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

- Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Notre approche relative à la protection de la nature et de la biodiversité



Présentation de Desjardins**Messages de la direction****Notre engagement envers la formation et l'accompagnement****Notre approche en investissement responsable****Notre approche relative à nos thèmes prioritaires**

Notre approche face aux changements climatiques

- Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance**Les retombées de la gamme SociéTerre****Annexes**

La prise en compte de la nature et de la biodiversité dans les investissements

La nature désigne le monde naturel, avec un accent mis sur la diversité des organismes vivants – y compris les êtres humains – et sur leurs interactions mutuelles et avec leur environnement. Elle se compose de quatre domaines : la terre, l'océan, l'eau douce et l'atmosphère. La biodiversité renvoie à la variabilité des organismes vivants dans ces domaines. Il s'agit d'une caractéristique essentielle et intégrale de la nature qui permet aux écosystèmes d'être productifs, résistants et capables de s'adapter.

L'être humain dépend de la nature de multiples façons, notamment pour l'accès à l'eau, à la nourriture ou encore aux matières premières pour la fabrication des médicaments. Le [Forum économique mondial](#) estime que plus de la moitié du PIB mondial, soit environ 58 billions de dollars, dépend de la biodiversité et du capital naturel qui soutient l'activité économique. Il place également la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes au troisième rang des risques mondiaux pour les dix prochaines années, derrière les événements météorologiques extrêmes et le changement critique des systèmes terrestres.

À titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, et dans l'intérêt des détenteurs de nos produits, nous reconnaissons ce risque et croyons qu'il est de notre responsabilité de prendre en compte la nature dans nos investissements. Cette prise en compte vise à protéger et à restaurer la biodiversité, ainsi qu'à limiter les effets négatifs sur celle-ci, à travers nos processus d'investissement.

Nous reconnaissons que le climat et la nature sont étroitement liés. Les changements climatiques pourraient devenir la principale cause de dégradation et de perte de biodiversité terrestre et marine au cours des prochaines décennies. Par ailleurs, la biodiversité est essentielle à l'atteinte des objectifs climatiques, puisqu'elle contribue à différentes mesures d'atténuation et d'adaptation. Nous reconnaissons également que les questions touchant la nature sont étroitement liées à des enjeux sociaux tels que les droits de la personne, et notamment les droits des populations autochtones. Nous reconnaissons l'importance des rôles et contributions des peuples autochtones en tant que gardiens de la biodiversité et partenaires de sa conservation, de sa restauration et de son utilisation durable¹⁴.

Une prise de conscience grandissante du rôle des investisseurs

Dans ce contexte marqué par un déclin de la nature menaçant un million d'espèces, la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) en 2022 a mené à la création du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui vise à stopper et à inverser la perte de la nature. Ce cadre est composé de plusieurs cibles mondiales de protection de la nature et met en évidence le rôle du secteur privé dans l'atteinte de ces cibles. Il appelle notamment à la conservation et à la gestion adéquates d'au moins 30 % des terres, des eaux intérieures, des zones côtières et des océans, ainsi qu'à la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés d'ici 2030¹⁵.

En 2023, le groupe de travail Taskforce on Nature-related Financial Disclosure ([TNFD](#)) a publié un cadre de recommandations et de lignes directrices en matière de divulgation et d'évaluation des risques liés à la biodiversité. Des orientations supplémentaires pour les institutions financières ont également été publiées.

La Nature Action 100 (NA100), lancée en 2023, est la première initiative mondiale d'engagement des investisseurs pour faire face à la crise urgente de la perte de la nature et de la biodiversité. Elle a dévoilé une liste de 100 entreprises dans 8 industries clés considérées comme ayant un impact significatif sur la nature. Ces huit industries sont : les biotechnologies et produits pharmaceutiques; les produits chimiques; les produits domestiques et de soins personnels; la vente au détail de biens de consommation; la vente au détail d'aliment et de boissons; l'alimentation; les produits de la forêt et d'emballage; et les métaux et l'exploitation minière. Plusieurs de nos gestionnaires de portefeuille sont signataires de cette initiative, notamment Impax Asset Management, DGI, Fidelity et Federated Hermes.

Nos engagements

Depuis décembre 2022, nous sommes signataires du Finance for Biodiversity Pledge, un engagement du secteur financier pour la biodiversité comptant 177 signataires et représentant environ 33 billions de dollars¹⁶. Nous sommes engagés à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de nos investissements à travers :

1. la collaboration et le partage de connaissances;
2. nos activités de dialogue et de vote auprès des émetteurs;
3. l'évaluation de l'impact sur la nature;
4. la mise en place de cibles;
5. la reddition de compte publique des éléments qui précèdent avant 2025.

¹⁴ [15/4. Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal \(cbd.int\)](#).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ [Home - Finance for Biodiversity Foundation](#)

Évaluation de l'impact des Fonds SociéTerre sur la biodiversité

Nous avons procédé à l'évaluation de l'impact négatif des Fonds SociéTerre sur la biodiversité. Nous avons basé notre approche sur l'outil [ENCORE](#) (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) afin de déterminer quelles industries avaient le plus d'impacts négatifs sur la biodiversité ainsi que la nature de ces impacts. Les résultats de cette analyse sont présentés dans la carte thermique à la page suivante.

- En 2023, 23 % des actifs sous gestion en actions et obligations de société dans la gamme SociéTerre étaient investis dans les industries prioritaires définies par le TNFD comme ayant un impact potentiel élevé sur la nature.
- Pour notre gamme SociéTerre, nous avons déterminé que c'est l'exposition à l'industrie chimique qui a le plus d'impact potentiel sur la biodiversité. Les groupes d'industries suivants ont également été identifiés comme ayant un impact potentiel significatif sur la nature : métaux et exploitation minière, transport, biens d'équipement, produits alimentaires et boissons, produits pharmaceutiques, semi-conducteurs et équipement pour semi-conducteurs, et services collectifs.
- Les facteurs d'impact les plus importants et communs à ces industries sont l'utilisation d'eau douce, la pollution de l'eau et des sols et la production de déchets solides.
- La carte thermique montre que les émissions de GES sont un facteur important dans les Fonds SociéTerre. Nous ne garderons pas ce facteur d'impact pour la suite de l'analyse, car nous le prenons déjà en compte à travers notre approche sur les changements climatiques.
- Certaines industries identifiées par le TNFD comme ayant un impact significatif sur la biodiversité apparaissent en vert sur tous les facteurs d'impact dans notre gamme SociéTerre. Cela est dû à notre faible encours dans ces industries. Par exemple, nos Fonds SociéTerre excluent les énergies fossiles, ce qui signifie que nous n'investissons pas dans les producteurs et transporteurs spécialisés de pétrole et gaz.



Méthodologie

À partir des actions et obligations de sociétés incluses dans notre gamme SociéTerre, nous avons analysé notre exposition aux industries prioritaires du TNFD, soit les industries qui ont les impacts et les dépendances les plus importants sur la nature. Le TNFD recommande de divulguer le pourcentage d'exposition aux titres de ces industries.

Nous avons ensuite analysé cette exposition à l'aide de l'outil ENCORE afin d'identifier notre impact négatif potentiel sur la nature.

ENCORE est une base de données qui fournit une liste sectorielle et sous-industrielle des impacts et des dépendances liés à des enjeux tels que l'utilisation des écosystèmes d'eau douce, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'eau et des sols ou encore l'utilisation des écosystèmes terrestres. Elle a été créée dans le but d'aider les institutions financières à comprendre leurs dépendances et impacts potentiels sur la nature. Nous avons donc appliqué l'outil ENCORE à nos Fonds SociéTerre en le pondérant en fonction de notre encours dans chaque industrie.



Comment les industries ont-elles un impact sur la nature?

- L'exploitation minière utilise un volume d'eau très important. En effet, cette ressource est requise à presque tous les stades du processus d'exploitation minière. Par exemple, une grande quantité d'eau est nécessaire pour le refroidissement des machines et le dépoussiérage. L'eau dont a besoin l'industrie minière est puisée dans les réserves souterraines, ce qui contribue à augmenter la gravité et/ou la fréquence des sécheresses¹⁷.
- Le processus de production de certains produits chimiques conduit au déversement de nutriments (comme des nitrates ou des phosphates) ainsi que de métaux lourds et de produits chimiques tels que le nickel ou l'oxyde d'éthylène dans les eaux usées¹⁸.
- Le processus de fabrication des produits pharmaceutiques conduit à la production de déchets pouvant contribuer à la pollution de l'environnement s'ils ne sont pas traités correctement, en plus d'engendrer l'utilisation de nombreux emballages¹⁹.

Afin de compléter notre analyse, nous avons utilisé l'indice Forest 500 pour identifier les titres exposés à la déforestation dans notre portefeuille et les pires acteurs parmi ces titres.

Le Forest 500 évalue et classe les 500 entreprises et institutions financières ayant la plus grande influence sur la déforestation tropicale. Elles sont notamment évaluées en fonction de la force et de la mise en œuvre de leurs engagements publics en matière de déforestation, de conversion des forêts et de droits de la personne. Durant la dernière décennie, l'indice Forest 500 a mis l'accent sur les matières premières à l'origine de plus de deux tiers de la déforestation tropicale (bœuf, cuir, soja, huile de palme, bois et pâte à papier).

¹⁷ [ENCORE \(encorenature.org\)](#)

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

● Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Carte thermique des impacts négatifs potentiels des Fonds Desjardins SociéTerre sur la nature

Secteur	Groupe d'industriel / industrie	Perturbations	Utilisation des écosystèmes d'eau douce	Émissions de GES	Utilisation des écosystèmes marins	Polluants atmosphériques non liés aux GES	Polluants du sol	Déchets solides	Utilisation des écosystèmes terrestres	Polluants de l'eau	Utilisation de l'eau	Interférences/altérations biologiques	Actifs sous gestion dans les Fonds SociéTerre Desjardins
Énergie	Pétrole, gaz et combustibles												0,14 %
Matériaux	Produits chimiques												3,04 %
	Matériaux de construction												0,00 %
	Conteneurs et emballage												0,50 %
	Métaux et exploitation minière												1,82 %
	Produits issus du papier et de la forêt												0,10 %
Industrie	Services de construction (y compris la fabrication de produits métalliques)												1,29 %
	Assainissement, collecte, traitement et élimination des déchets												2,36 %
	Transports												2,36 %
Consommation discrétionnaire	Automobiles												0,47 %
	Textiles, habillement et produits de luxe												0,97 %
Consommation de base	Produits alimentaires et boissons												1,91 %
	Produits de soins personnels												0,61 %
Soins de santé	Produits pharmaceutiques												1,87 %
Technologie de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs												3,17 %
Services aux collectivités	Compagnies d'électricité, gaz, producteurs indépendants d'énergie et d'électricité renouvelable et compagnies des eaux												2,44 %

● Très faible
● Faible
● Moyen
● Élevé
● Très élevé

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

● Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

- Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

L'intendance comme levier majeur

Nous reconnaissons que l'économie mondiale n'est pas encore alignée sur une trajectoire compatible avec la lutte contre la perte de la nature et de la biodiversité. Ainsi, la réalisation de notre ambition dépend des gouvernements et des décideurs. Elle repose également sur la demande des détentrices et détenteurs pour des solutions d'investissement visant à lutter contre la perte de la nature et de la biodiversité. Cela dit, DSP est prêt à être un manufacturier engagé auprès des acteurs du système financier et des détentrices et détenteurs de ses produits afin de concrétiser collectivement cette ambition de protection de la nature et de la biodiversité.

Nous continuerons d'utiliser l'intendance comme levier majeur pour agir sur la perte de nature et de biodiversité :

- Notre approche et nos attentes en matière de biodiversité seront communiquées à nos gestionnaires de portefeuille, ainsi que la liste des entreprises prioritaires avec lesquelles nous souhaitons engager le dialogue.
- Afin d'encourager les entreprises à prendre des mesures pour réduire leur incidence sur la nature, nous continuerons également de voter en faveur de résolutions d'actionnaires conformément à notre [Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration](#). Par exemple, nous votons POUR les propositions demandant la divulgation de la stratégie en lien avec la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement, ou encore POUR la divulgation de la stratégie en lien avec la réduction de la pollution liée au plastique.

En parallèle, nous continuerons de développer nos connaissances en matière de nature et biodiversité, notamment à travers la participation à des conférences ou à des webinaires, et en suivant de près les développements des meilleures pratiques dans l'industrie.



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

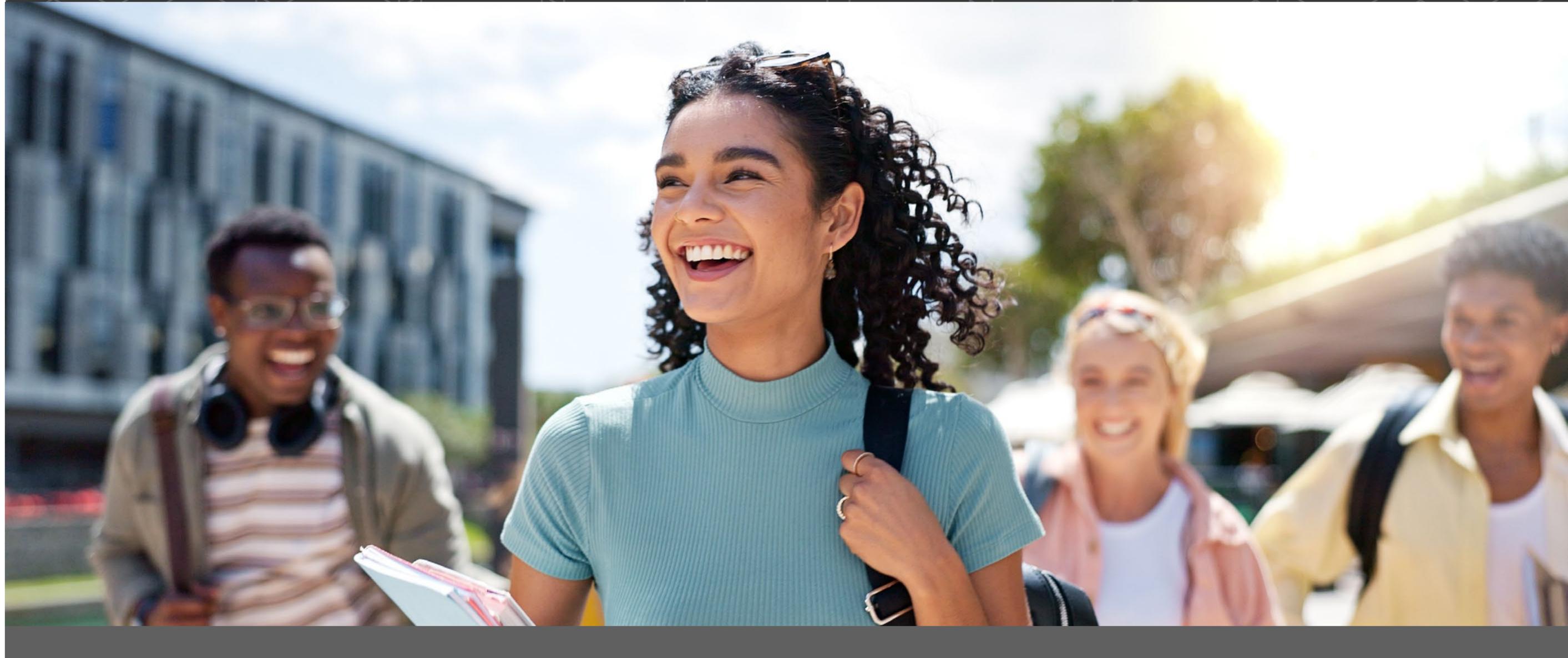
● Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Notre approche relative aux droits de la personne





Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Notre approche face aux changements climatiques

Notre approche relative à protection de la nature et de la biodiversité

- Notre approche relative aux droits de la personne

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Droits de la personne : à quoi correspondent-ils?

Les droits de la personne sont des droits universels et inaliénables, inhérents à tous les êtres humains, de vivre dans le bien-être, la dignité et l'égalité. Ils comprennent des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels tels que le droit à la vie, à la liberté, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent, à la liberté d'expression et à la non-discrimination.

Notre approche quant aux droits de la personne s'inscrit dans le cadre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations-Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises.

Desjardins Société de placement (DSP) soutient la position des Nations Unies voulant que, même si les sociétés ne doivent pas se substituer aux gouvernements et aux organismes internationaux en matière de promotion des droits de la personne et du travail, elles aient néanmoins la responsabilité de voir à ce que leurs activités n'entravent pas l'exercice de ces droits et de remédier aux éventuels dommages causés.

À titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, il est de notre responsabilité de prendre en compte les droits de la personne dans l'ensemble de notre processus d'investissement en vertu des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Cette prise en compte vise à la fois à identifier les risques liés au non-respect des droits de la personne, à atténuer ou éviter les effets négatifs des pratiques des entreprises et, dans la mesure du possible, à améliorer les conditions de vie des personnes et des collectivités.

Nous priorisons les piliers sur lesquels nous avons une plus grande influence en tant qu'investisseur : le capital humain, le droit du travail incluant les chaînes d'approvisionnement et les droits du consommateur.

À cet effet, la mise en place de conditions de travail décentes, l'accès à des produits et services de première nécessité de bonne qualité, l'établissement de relations avec les peuples autochtones ou encore le développement de communautés durables et inclusives font partie des objectifs recherchés.

Nous sommes par ailleurs signataires de l'initiative collaborative PRI Advance²⁰ dans le cadre de laquelle les investisseurs institutionnels collaborent pour agir sur les droits de la personne et les questions sociales.

Des leviers concrets orientés vers l'atténuation des risques

► Exclusion

Les Fonds Desjardins excluent des pays, des secteurs et des émetteurs en raison de pratiques portant atteinte aux droits de la personne. Nous surveillons particulièrement les entreprises qui agissent en contradiction avec le Pacte mondial des Nations Unies.

► Identification

Nos gestionnaires de portefeuille disposent des données et des outils d'analyse nécessaires pour identifier les controverses et les risques effectifs et potentiels pour les droits de la personne dans les entreprises et à travers leurs activités. Ils évaluent également la performance des entreprises sur le plan des droits de la personne avant l'investissement, et durant la détention.

► Intendance et suivi

À travers les activités d'intendance menées en collaboration avec nos gestionnaires de portefeuille, nous influençons les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques et assurons le suivi des enjeux et controverses. Nos gestionnaires de portefeuille peuvent entrer en dialogue avec les entreprises, utiliser des mesures d'escalade ou envisager un désinvestissement si nécessaire, pour protéger les droits de la personne. Nous utilisons aussi le vote comme levier pour influencer les entreprises.

Nos prochaines étapes

Nous prévoyons de dresser une liste d'entreprises auprès desquelles nous prioriserons nos efforts d'intendance au regard des droits de la personne. Il s'agit d'entreprises mêlées à certaines controverses et dont la performance en matière de droits de la personne aurait avantage à être améliorée. La liste sera communiquée à nos gestionnaires de portefeuille en vue de réaliser des avancées. Parmi les indicateurs de progrès, notons par exemple :

- l'ouverture à la reconnaissance de responsabilité dans les controverses identifiées;
- la mise en place de mécanismes de résolution;
- l'établissement ou le renforcement de politiques (comme un code de conduite dans la chaîne d'approvisionnement).

Nous entendons rapporter les progrès et retombées de nos activités d'intendance auprès des entreprises identifiées.

²⁰ En anglais seulement : <https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/advance>

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Intendance



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

● Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Intendance : notre approche

L'intendance consiste, pour les investisseurs institutionnels, à « user de leur influence pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs dont dépendent le rendement et les intérêts des clients et bénéficiaires » (glossaire des Principes pour l'Investissement Responsable).

Objectif

Nous avons la conviction que l'intendance est incontournable pour promouvoir la valeur à long terme des investissements tout en favorisant les retombées durables, dans l'intérêt des détentrices et détenteurs et de la collectivité.

L'approche d'intendance que nous mettons en œuvre se décline autour de trois thèmes prioritaires : le climat, la nature et les droits de la personne. Nous avons la conviction que ces trois enjeux ont de potentiels effets négatifs sur la valeur à long terme des titres en portefeuille, mais également sur la collectivité et la planète, de manière systémique.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la description détaillée de notre approche d'intendance dans la [politique d'intendance des Fonds Desjardins](#).

Les leviers de notre approche d'intendance :



Le dialogue avec les émetteurs²¹



Les collaborations avec d'autres investisseurs



L'exercice du droit de vote



Le dépôt de propositions d'actionnaires²²



Le dialogue avec les décideurs politiques et autres acteurs du secteur

²¹ Pour la gamme SociéTerre

²² Aucune proposition d'actionnaire n'a été déposée par les Fonds Desjardins au cours des dernières années

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

● Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



Dialogues en 2023

Le dialogue consiste à échanger avec l'entreprise sur des considérations ESG pouvant avoir un effet à long terme sur sa valeur et, ultimement, sur la collectivité. Il vise à fixer des attentes à l'égard de l'entreprise afin de l'encourager à améliorer sa gestion des facteurs ESG et, par le fait même, à contribuer à la protection de la valeur à long terme des investissements.

Le dialogue collaboratif permet à un groupe d'investisseurs de mener ensemble des actions d'engagement auprès des sociétés dont ils détiennent des titres en portefeuille. Il complète le dialogue individuel mais ne le remplace pas. Ces dernières années, de nombreuses initiatives de dialogue collaboratif ont vu le jour et, de manière générale, nous encourageons les gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins à y prendre part.



278

émetteurs ciblés par au moins un dialogue en 2023

Répartition des interventions par type d'enjeux



● Environnement.....	136
● Social.....	146
● Gouvernance.....	113

Répartition géographique des émetteurs ciblés pour des dialogues



● Canada.....	25
● États-Unis.....	132
● Reste du monde.....	121

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

● Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Votes en 2023

L'exercice du droit de vote permet aux actionnaires de se prononcer sur l'ensemble des questions soumises annuellement lors des assemblées d'actionnaires. La majorité des propositions sont présentées par la direction et portent sur des éléments comme l'élection des administratrices et administrateurs et la rémunération des principaux dirigeants. Nous sommes aussi appelés à voter sur des propositions soumises par d'autres actionnaires.

Liens utiles

Les Fonds Desjardins disposent d'une [Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration](#), laquelle s'applique à l'ensemble de ses fonds et portefeuilles Desjardins concernés. Conformément à nos obligations réglementaires, nous procédons à la [divulgation annuelle](#) de l'ensemble des votes que nous exerçons. La section Publications légales et financières de [fondsdesjardins.com](#) présente la liste des [Fonds Desjardins](#) dans lesquels des actions avec droit de vote sont détenues.

Parmi les 20 198 propositions analysées, 3,2 % étaient déposées par des actionnaires.

Nous avons voté en faveur des propositions présentées par la direction dans 62 % des cas, et avons appuyé 48 % des propositions soumises par les actionnaires.



En 2023

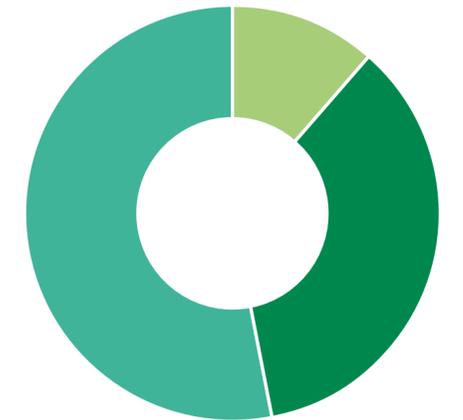
20 198

Votes aux assemblées d'actionnaires

1 663

Assemblées examinées

Répartition géographique des votes



● Canada	11,4 %
● États-Unis.....	35,6 %
● Reste du monde.....	53 %

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

● Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Propositions d'actionnaires en 2023

Parmi les droits et privilèges des actionnaires, la proposition d'actionnaire peut être un moyen de sensibiliser une entreprise et l'ensemble de ses actionnaires à une problématique ESG particulière. Cette activité consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe venant entraver les dirigeants de l'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions, et qui sera soumise à l'ensemble des actionnaires de l'entreprise.

Cette option est habituellement utilisée lorsqu'un dialogue s'avère infructueux, afin d'obliger l'entreprise à prendre position sur une question lors de son assemblée des actionnaires. Il arrive aussi qu'une fois soumise, une proposition d'actionnaire puisse servir de levier de négociation auprès d'une entreprise afin d'implanter une nouvelle mesure avant même la tenue de l'assemblée. En 2023, aucune proposition d'actionnaire n'a été soumise par les Fonds Desjardins. Ces derniers se sont toutefois prononcés sur les propositions soumises par d'autres investisseurs dans le cadre de l'exercice du droit de vote.

Considérations dans le cadre du vote sur les propositions d'actionnaires

Nous sommes convaincus que le vote sur les propositions d'actionnaires est un levier de changement : en mobilisant les actionnaires, il permet de concentrer les efforts sur un appel à l'action, de rassembler un ensemble d'actionnaires autour de cette action et de démontrer que l'entreprise a été invitée à réaliser des changements.

De manière générale, nous souhaitons ajouter notre voix à celle des actionnaires en soutenant les propositions qui s'inscrivent en cohérence avec nos positions décrites dans la [Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration](#).

Toutefois, pour nous prononcer sur une proposition d'actionnaire, nous prenons en considération le fond et la forme. Ainsi, nous ne soutenons pas toutes les propositions d'actionnaires, pour les raisons potentielles suivantes :

- écart à nos positionnements décrits dans notre Politique régissant l'exercice des droits de vote,
- dans certains cas, nos échanges avec la direction ont démontré que l'entreprise est déjà en train de répondre à l'enjeu en question,
- la qualité de la rédaction de la proposition et l'adaptation de son contenu à la réalité d'affaires ne sont pas adéquatement pris en compte dans la rédaction de la proposition,
- certaines propositions d'actionnaires sont trop prescriptives et s'inscrivent dans la gestion quotidienne de l'entreprise pour laquelle un suivi serait rendu difficile,
- ces dernières années certaines propositions d'actionnaires étaient des propositions anti-ESG.



Vote des Fonds Desjardins sur les propositions d'actionnaires

Les Fonds Desjardins ont voté en faveur de **50 %** des propositions d'actionnaires directement liées aux facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ces propositions portaient principalement sur des défis environnementaux, comme les changements climatiques, ou sociaux, comme la diversité ou les droits de la personne.

Propositions d'actionnaires : tendances et faits saillants en 2023 au Canada et aux États-Unis

Au Canada, après un nombre record de propositions d'actionnaires votées en 2022, le total des propositions d'actionnaires sur lesquelles les Fonds Desjardins se sont exprimés a reculé en 2023, passant de 86 à environ 50. Par ailleurs, 52 propositions d'actionnaires ont été retirées en 2023, contre 58 en 2022 et 52 en 2021 et 18 en 2020. Ce nombre important de propositions retirées reflète la présence de dialogues constructifs entre la direction et les auteurs de propositions.

Aux États-Unis, le volume de propositions d'actionnaires est resté très élevé. Cela provient en partie de l'assouplissement de directives de la Securities and Exchange Commission (SEC), notamment en ce qui concerne les seuils de propriété et les soutiens à obtenir pour déposer la même proposition à la même entreprise sur plusieurs années.

Propositions anti-ESG : forte hausse aux États-Unis et premières apparitions au Canada

Aux États-Unis, le nombre de propositions d'actionnaires anti-ESG a augmenté en 2023 et les premières propositions de ce type ont émergé au Canada. Les Fonds Desjardins ont été amenés à s'exprimer sur 31 propositions anti-ESG en 2023, et n'ont apporté leur soutien à aucune d'entre elles.

Ces propositions visent l'ensemble des aspects ESG. Sur le climat par exemple, les banques canadiennes ont reçu une proposition anti-ESG visant à restreindre les dépenses envers les analyses visant à lutter contre le changement climatique, ou encore à leur demander de poursuivre le financement des énergies fossiles. Sur le plan social, ces propositions visent également à demander l'interruption des mesures favorisant l'inclusion des communautés. Les taux de soutien de ces propositions d'actionnaires anti-ESG restent très faibles, aux alentours de 1 à 2 %.

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

En tant qu'acteur engagé en investissement responsable, DSP a la volonté de promouvoir et d'affermir les conditions dans lesquelles sa mission est exercée. Voilà pourquoi nous dialoguons avec les acteurs du secteur, les régulateurs et les pouvoirs publics. Les échanges peuvent prendre plusieurs formes : réponses lors de consultations, prises de parole publiques, participations à des groupes de travail, etc.

- Desjardins est membre de l'[Association pour l'investissement responsable](#) (AIR) du Canada et siège à son conseil d'administration depuis 2018. En tant que membre actif, nous soutenons ses événements et y participons. Par exemple, nous avons appuyé la réalisation du Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2023.
- En tant que signataire des [Principes pour l'Investissement Responsable](#) (PRI) depuis 2010, nous prenons part aux échanges que cette initiative coordonne. Nous participons aux réflexions sur la stratégie et l'avenir des communications. Un membre de la direction IR de DSP siège au Comité consultatif des PRI du Québec.
- En tant que membre du groupe de travail ESG de l'[Institut des Fonds d'Investissement du Canada](#) (IFIC), DSP a pris part à une consultation visant à commenter le projet de révision de l'Avis 81-334 du personnel des ACVM sur l'information des fonds d'investissement au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- DSP contribue au partage d'expertise par ses activités de rayonnement, notamment en participant à des conférences publiques et en prenant position dans la presse. Nous avons ainsi saisi plus de 20 occasions de nous exprimer en 2023. Parmi nos interventions, mentionnons la contribution aux réflexions sur les obligations durables dans un article du Globe and Mail et un [article sur l'écoblanchiment du magazine de l'AIR](#).

Un engagement à portée systémique avec Institutional Shareholder Services

Les Fonds Desjardins expriment leurs votes sur la plateforme d'Institutional Shareholder Services (ISS), une société de service-conseil et de vote par procuration à portée internationale. Bien que les Fonds Desjardins suivent une politique de vote conçue à l'interne, les autres clients d'ISS ont l'option de voter selon une politique de référence élaborée par ISS. Cette dernière a une importance systémique pour les actionnaires du monde entier, puisqu'elle est la politique par défaut de nombreux investisseurs pour faire entendre leur voix auprès des compagnies détenues dans leur portefeuille. Ainsi, en 2023, DSP a participé à deux consultations sur la politique de référence d'ISS afin que les facteurs ESG soient davantage pris en compte dans l'exercice du droit de vote au niveau mondial. Nous avons pu nous prononcer sur des enjeux tels que la responsabilité du conseil d'administration vis-à-vis de la gestion des risques climatiques, du niveau d'ambition et de crédibilité attendu des compagnies en matière de cibles climatiques, et de l'alignement des recommandations d'ISS sur les standards du secteur utilisés par les investisseurs en matière de climat. Nous comptons réitérer l'importance de ces enjeux lors des futures consultations d'ISS.

Desjardins est régulièrement amené à faire valoir son point de vue et ses positions auprès des décideurs politiques, notamment des gouvernements et des autorités réglementaires.

- Desjardins a répondu aux questions de la Banque du Canada concernant le soutien au développement du marché des obligations vertes.
- Desjardins a pris part à l'étude sur l'état actuel des domaines de la finance verte, des investissements verts, de la transition, de la transparence, des standards et de la taxonomie du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.
- Desjardins a participé à la consultation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au sujet de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques.



Participation à la Science-Based Targets (SBT) Campaign du Carbon Disclosure Project (CDP)

En 2023, le Mouvement Desjardins, incluant ses différentes entités, dont DSP, a appuyé la SBTI Science-Based Targets (SBT) Campaign du CDP. Cette initiative collaborative est menée par deux organismes à but non lucratif qui établissent les standards du secteur : le CDP, leader en divulgation environnementale, et la Science Based Targets initiative, reconnue pour son leadership en validation de cibles de décarbonation basées sur la science. Grâce à cette campagne, le Mouvement Desjardins a pu joindre sa voix à celles de 367 acteurs financiers afin de demander à 2 100 entreprises dont les émissions de CO₂ sont élevées d'établir des cibles de décarbonation basées sur la science. Les lettres ont été envoyées en octobre 2023 et les résultats de la campagne seront dévoilés au cours des prochains mois.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

- Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes

Gestionnaire de portefeuille: Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA)

Dialogue collaboratif avec une entreprise canadienne du secteur des transports**Contexte et enjeux**

L'entreprise a comme ambition de s'arrimer à l'objectif de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au moyen de cibles reposant sur des données scientifiques (via la Science Based Targets initiative [SBTi]).

L'entreprise figure également sur la liste prioritaire de l'initiative collaborative Engagement climatique Canada (ECC, voir encadré).

Objectifs et approche

Dans le cadre de l'initiative collaborative ECC, Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes, a cosupervisé le dialogue avec cette entreprise de transport.

DGIA voulait alors confirmer que la stratégie de l'entreprise était alignée sur sa cible de carboneutralité, notamment pour ce qui est du déploiement concret de la stratégie de décarbonation de ses activités.

L'entreprise, représentée par la haute direction, a présenté sa stratégie à court terme, qui comprend l'optimisation des trajets, l'électrification des processus et la mise à niveau des locomotives afin d'améliorer son efficacité énergétique.

À plus long terme, elle semble cibler l'hydrogène comme carburant de remplacement. Pour ce faire, elle crée de nouveaux partenariats et stimule la recherche et le développement dans cette technologie.

Conclusions et prochaines étapes

Le dialogue a permis de confirmer la sincérité des efforts de décarbonation de l'entreprise. Les discussions avec cette dernière se poursuivront afin de s'assurer que la stratégie est mise en œuvre et que les résultats correspondent aux cibles.

Compte tenu des inondations et des feux de forêt survenus au Canada en 2023, DGIA a également jugé qu'il était pertinent de l'interroger au sujet de son analyse des répercussions sur son réseau des changements climatiques et des risques physiques qui y étaient associés. L'entreprise explique que tous les travaux de construction ou de rénovation de voie ferrée prévoient une analyse de l'adaptation de l'infrastructure en question aux événements météorologiques extrêmes.

Quand les investisseurs unissent leurs forces : l'exemple d'Engagement climatique Canada

L'initiative collaborative « Engagement climatique Canada » (ECC) est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.

L'ECC se concentre sur certaines sociétés cotées au Canada. Les sociétés de la liste ont été identifiées comme les principaux émetteurs déclarants ou estimés et/ou ayant une opportunité significative de contribuer à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone et de devenir un leader en matière d'action climatique dans le Canada. Ces entreprises opèrent dans l'ensemble de l'économie canadienne dans les secteurs du pétrole et du gaz, des services publics, des mines, de l'agriculture et de l'alimentation, des transports, des matériaux, de l'industrie et de la consommation discrétionnaire. Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), gestionnaire de portefeuille du Fond SociéTerre actions canadiennes est membre de l'initiative ECC et à ce titre, s'engage à y participer activement.

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres

Gestionnaire de portefeuille: Impax Asset Management

Société: Clean Harbors

Le dialogue comme levier de l'atteinte de nos cibles net zéro.**Contexte et enjeux**

Clean Harbors offre une gamme de solutions de gestion des déchets et de conformité environnementale. En 2023, Impax Asset Management (Impax), gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres, a signalé que cette entreprise était hautement prioritaire pour le dialogue sur les changements climatiques.

Objectifs et approche

Le dialogue portait sur le calcul et la divulgation des émissions de portée 3 dans le but de pousser l'entreprise à établir publiquement des cibles de décarbonation. Impax a discuté de ses lignes directrices de vote sur les enjeux climatiques et a exprimé ses attentes en lien avec l'engagement à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM).

Clean Harbors a progressé dans la divulgation de ses émissions de GES. L'entreprise a produit un rapport à ce sujet en 2022 et en a présenté un premier au Carbon Disclosure Project (CDP). Elle est en train d'estimer ses émissions de portée 3 et de créer une base de référence plus holistique pour cette portée.

Elle vise une augmentation de son approvisionnement en énergie renouvelable et a intégré l'identification et la gestion des risques climatiques à son processus de gestion des risques.

Clean Harbors est à élaborer une méthode pour établir ses cibles. Impax lui a conseillé d'utiliser le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi) pour encadrer ce processus.

Résultats et prochaines étapes

Impax note la progression de la société, elle qui a amélioré ses systèmes de collecte de données pour le calcul des émissions de portée 3. Cependant, Clean Harbors a indiqué vouloir attendre d'avoir amassé trois ans de données fiables avant d'établir des cibles. Impax considère qu'attendre les données parfaites prendra trop de temps et que l'entreprise doit fixer des cibles plus rapidement.

Lors de sa réévaluation au début de 2024, l'avancement des travaux a été jugé insuffisant et des mesures d'escalade ont été considérées. Impax poursuivra en continu ses discussions avec l'entreprise sur ces questions.

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales

Gestionnaire de portefeuille : Mirova

Société : ENGIE



Qu'est-ce qu'une obligation verte, sociale ou durable ?

Les obligations vertes sont des titres de créance destinés à financer des projets abordant des enjeux environnementaux tels que le développement de sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets, l'utilisation durable des sols, la préservation de la biodiversité, le transport durable, la gestion durable de l'eau, etc. Les obligations sociales sont des titres de créance destinés à financer des projets liés à des enjeux sociaux tels que la création de logements abordables, la sécurité alimentaire, les services de santé, l'éducation et le développement socioéconomique. Quant aux obligations durables, ce sont des titres de créance se voulant un moyen de financer des projets sociaux ou environnementaux.

Contexte géopolitique et trajectoire net zéro : l'importance du dialogue

Contexte et enjeux

ENGIE SA (ENGIE) est une multinationale française du domaine des solutions énergétiques et de la production d'électricité à partir de gaz, de matières nucléaires et d'énergie renouvelable²³.

En 2021, l'entreprise a annoncé son ambition de devenir carboneutre d'ici 2045, couvrant l'ensemble des émissions de sa chaîne de valeur (portées 1 à 3).

Les cibles climatiques à court terme d'ENGIE ont été certifiées par la Science Based Targets initiative comme étant de beaucoup inférieures à 2 °C. Cette vision s'appuie sur différents objectifs, comme faire passer sa capacité en matière d'énergie renouvelable de 38 GW en 2022 à 50 GW en 2025 et à 80 GW en 2030, ainsi que son engagement à abandonner le charbon en totalité d'ici 2027.

Le modèle d'affaires actuel d'ENGIE repose encore en grande partie sur le gaz naturel, mais l'entreprise croit que les gaz renouvelables ont un rôle clé à jouer dans la transition énergétique en raison de leur capacité de stockage et de distribution sur demande. Elle s'est donc donné un défi de taille, soit d'atteindre 100 % de gaz décarboné d'ici 2045 dans l'ensemble de ses réseaux par l'utilisation de technologies de biométhanisation, d'hydrogène renouvelable de même que de captage, d'utilisation et de stockage de carbone.

ENGIE a déclaré que 15 % de ses revenus en 2022 (y compris 0,4 % pour la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire dans les installations existantes) étaient conformes à la taxonomie européenne. Sa part de dépenses d'investissement (entretien et croissance) correspondant à la taxonomie européenne est beaucoup plus grande, à 58 %, ce qui indique qu'elle poursuit activement sa transition vers les activités d'énergie durable. Le taux est encore plus élevé, à 68 %, pour les dépenses d'investissement liées à la croissance uniquement. Il devrait augmenter à 76 % entre 2023 et 2025.

Dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie lancée en février 2022, la Commission européenne a annoncé dans son plan REPowerEU qu'elle voulait rendre l'Union européenne indépendante des combustibles fossiles de la Russie bien avant 2030, en commençant par le gaz. En raison de son modèle d'affaires et du fait que le principal actionnaire d'ENGIE est le gouvernement français, ce plan devrait influencer la stratégie de l'entreprise.

Objectifs et approche

Mirova, le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, s'est entretenu avec ENGIE en 2023.

Mirova voulait mieux comprendre comment ENGIE gère ses risques associés au fort potentiel de réchauffement climatique du gaz fossile et comment elle pourrait moins l'utiliser, voire le remplacer par des gaz à émissions réduites, comme le biométhane ou l'hydrogène vert, afin d'atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2045 pour toutes les portées.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, Mirova a rencontré l'entreprise afin de s'assurer que son engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2045 ne serait pas menacé, notamment en raison de l'augmentation des importations de gaz naturel liquéfié jugées nécessaires par le gouvernement français pour assurer l'approvisionnement énergétique du pays.

Résultats et prochaines étapes

L'entreprise a fourni des réponses rassurantes pour concilier son engagement à l'égard de la carboneutralité avec ces difficultés à court terme, en mettant un accent particulier sur l'importance du biométhane comme substitut de plus en plus répandu du gaz fossile. L'ambition de l'entreprise d'accroître sa production de biométhane au cours de la présente décennie cadre pleinement avec le plan REpowerEU.

Mirova a également participé à une rencontre avec deux experts en biométhanisation d'ENGIE. Lors de cette rencontre, ils ont fourni des détails supplémentaires sur la crédibilité de la feuille de route de l'entreprise et de ses ambitions au sein de l'industrie.

Même s'il est de plus en plus clair que la route sera parsemée d'embûches en raison des développements et des implications entourant les importations de gaz en provenance de la Russie, Mirova croit que la stratégie d'ENGIE reste cohérente avec l'atteinte de son objectif de carboneutralité d'ici 2045.

Mirova surveillera l'évolution de l'approvisionnement en gaz provenant de la Russie ainsi que la réponse et les actions d'ENGIE pour respecter son engagement climatique.

²³ Elle ne dépasse pas la limite de part de revenus de 10 % établie dans la politique d'investissement responsable des Fonds Desjardins pour l'extraction, la production, le transport spécialisé ou le stockage du gaz naturel ou la production d'électricité à partir du nucléaire.

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaine

Gestionnaire de portefeuille :
Clearbridge

Société : Ball

Aluminium et recyclage**Contexte et enjeux**

Ball est le plus grand fabricant de canettes en aluminium recyclables en Amérique du Nord et l'un des principaux producteurs d'emballages en aluminium pour les industries des boissons, de l'alimentation, des soins personnels et des produits ménagers.

En septembre 2023, ClearBridge, le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines, a poursuivi une discussion à long terme avec Ball sur le profil de durabilité de l'aluminium par rapport au plastique et au verre.

Cette dernière s'est fixé une cible de réduction de 55 % de ses émissions de GES de portée 1, 2 et 3 d'ici 2030. Son plus grand levier de décarbonation est l'augmentation du contenu recyclé. Il y a également plusieurs technologies prometteuses qui ont un potentiel réel de décarbonation de la production d'aluminium primaire.

Objectifs et approche

ClearBridge a interrogé Ball sur les taux de recyclage aux États-Unis et sur leur rôle dans ses cibles de décarbonation. Le gestionnaire de portefeuille souhaitait également mieux comprendre comment la récupération de l'aluminium se compare à celle du plastique et du verre et en apprendre plus sur les produits chimiques préoccupants utilisés.

Plusieurs éléments ont aidé ClearBridge à mieux comprendre le profil de durabilité de Ball et les possibilités qui s'offraient à celle-ci.

Le plus grand défi pour les fabricants de canettes en aluminium est d'amener les consommateurs à les recycler. La société vise un contenu en aluminium recyclé de 85 % d'ici 2030 (contre 66 % en 2021). Il s'agit du principal moyen dont elle dispose pour atteindre ses objectifs climatiques. Mais ses ambitions dépendent en partie de l'augmentation des taux de recyclage, ce qui ne relève pas de Ball.

Pendant ce temps, les investissements américains dans les usines de recyclage d'aluminium vont dans la bonne direction. Il existe également plusieurs technologies prometteuses qui ont un potentiel réel de décarbonation de la production d'aluminium primaire, dont la technologie à anodes inertes (Elysis), qui supprime les émissions directes du processus de fusion.

L'élimination progressive des produits chimiques préoccupants (BPA, SPFA, formaldéhyde) progresse, à un coût gérable. Ball s'est associée à des entreprises de revêtements comme Sherwin-Williams pour produire de plus en plus de canettes sans BPA. Ainsi, sa division nord-américaine (son segment le plus important) produit exclusivement des canettes sans BPA. L'entreprise a également fait remarquer que le retrait de produits chimiques préoccupants du plastique est plus complexe que dans les canettes en aluminium, surtout pour le plastique recyclé, dont la teneur en substances indésirables est difficile à évaluer.

Le remplacement de bouteilles d'eau en plastique par des bouteilles ou des canettes en aluminium représente une nouvelle occasion de croissance pour Ball et pourrait permettre de réduire une source importante de plastique à usage unique. Prendre seulement 2 % du marché de l'eau embouteillée serait une réussite considérable. Fait intéressant, l'aluminium commence à faire de plus en plus sa place sur le marché de l'eau. Par exemple, Liquid Death connaît du succès avec son eau plate en canette tallboy de 473 ml, ce qui indique que les consommateurs pourraient accepter des contenants non refermables.

Conclusions et prochaines étapes

Cette rencontre a davantage convaincu ClearBridge que l'aluminium présente le profil de durabilité le plus élevé pour les contenants à boisson, ce qui devrait continuer d'alimenter la croissance de Ball à long terme.

L'aluminium est la seule option qui offre le potentiel de produire une véritable circularité étant donné sa recyclabilité infinie, ce qui réduit son exposition structurelle aux réglementations supplémentaires et aux coûts associés à la réingénierie des emballages en plastique. Les défis technologiques de la décarbonation de la production d'aluminium primaire sont importants, mais il existe une façon réaliste de les surmonter avec des technologies qui atteignent la viabilité commerciale.

Le gestionnaire de portefeuille poursuivra les discussions sur les taux de recyclage et surveillera le prochain rapport de Ball sur le développement durable pour obtenir des nouvelles au sujet de l'élimination progressive des produits chimiques préoccupants qu'elle utilise.

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)[Intendance](#)[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes****Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes****Gestionnaire de portefeuille:** DGIA**Utilisation du vote dans la lutte contre les changements climatiques****Contexte et enjeux**

En 2023, cette entreprise du secteur des biens de consommation à bas prix a reçu une proposition d'actionnaire lui demandant de s'engager à respecter des cibles de décarbonation alignées sur la Science Based Targets initiative (SBTi). À titre de gestionnaire de Fonds d'investissements, Desjardins Société de placement a comme ambition d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour ses fonds et portefeuilles Desjardins, nous suivons de près les propositions d'actionnaire visant à établir des cibles crédibles de décarbonation des sociétés figurant dans nos portefeuilles.

Objectifs et approche

Le dépôt de cette proposition constitue une occasion pour DGIA de communiquer ses attentes en tant qu'actionnaire concernant la stratégie climatique de l'entreprise et de faire part de ses intentions de vote.

Le débat tourne autour de deux grands enjeux : les cibles absolues de réduction des GES (par opposition aux cibles d'intensité) et les émissions indirectes (de portée 3).

Selon l'entreprise, sa croissance prévue n'est pas cohérente avec les cibles absolues (de 400 à 600 magasins de plus d'ici 2030).

DGIA l'a informée que ses concurrents canadiens directs arrivaient à concilier les deux : au moins deux d'entre eux ont déjà atteint, ou presque, les cibles confirmées par la SBTi. Pour ce qui est des émissions de portée 3, elle affirme s'engager à les réduire, mais aucun échéancier n'a été présenté.

Lors de notre rencontre, la direction nous a informés que des travaux avec un consultant externe seraient réalisés d'ici l'été 2025. La proposition stipule que ce soit fait d'ici la fin de 2025.

Conclusions et prochaines étapes

Les investisseurs des Fonds Desjardins ont voté en faveur de la proposition d'actionnaire, dont le fond et la forme correspondaient aux positions de l'entreprise en matière de climat. Cette proposition donnait à l'entreprise jusqu'en 2025 pour soumettre des cibles, ce qui lui laissait le temps de réagir.

Bien qu'elle n'ait pas obtenu l'appui de la majorité des actionnaires (25,9 % en faveur), DGIA continuera de suivre la progression de l'entreprise dans ce domaine.

ÉTUDES DE CAS - CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)[Intendance](#)[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Utiliser son pouvoir de vote : notre position en matière de climat**

Les entreprises permettant aux actionnaires de prendre part à des votes consultatifs sur des propositions en lien avec leur transition énergétique et leur stratégie climatique (Say on climate) font preuve de transparence. Les Fonds Desjardins votent généralement en faveur de ces types de propositions, sauf dans les cas suivants :

- le rapport n'est pas aligné sur un cadre de divulgation reconnu, tel que celui du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ;
- le rapport ne fournit pas d'information sur les émissions indirectes de l'entreprise (portée 3) ;
- les cibles de réduction ne sont pas alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur la science ;
- aucune cible intérimaire n'a été adoptée et divulguée ;
- l'entreprise n'a pas de stratégie quant à l'élimination progressive de l'utilisation et/ou de la production de combustibles fossiles ;
- les données d'émissions ne sont pas vérifiées par une source indépendante ;
- de nouveaux projets intensifs en combustibles fossiles ont été financés ;
- aucune reddition de comptes annuelle n'est présentée aux actionnaires, et aucune n'est prévue ;
- l'entreprise ne prévoit pas adopter des pratiques conformes aux grandes lignes énoncées précédemment.

Viser plus haut : les Fonds Desjardins soutiennent l'adoption par Dollarama de cibles zéro émission nette alignées sur l'Accord de Paris

Lors de l'assemblée annuelle 2023 de Dollarama, l'organisme canadien Shareholder Association for Research and Education (SHARE) a déposé une proposition demandant à la compagnie d'adopter des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre basées sur la science et alignées sur l'ambition de l'Accord de Paris à limiter l'augmentation de la température globale à 1,5 °C. Conformément à notre politique de droit de vote, nous avons appuyé la proposition, car les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre déjà établies par la compagnie n'étaient pas alignées sur l'Accord de Paris. Nous souhaitons ainsi lui signaler notre soutien quant au rehaussement de ses cibles actuelles. Au total, 25,9 % des actionnaires ont soutenu cette proposition.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

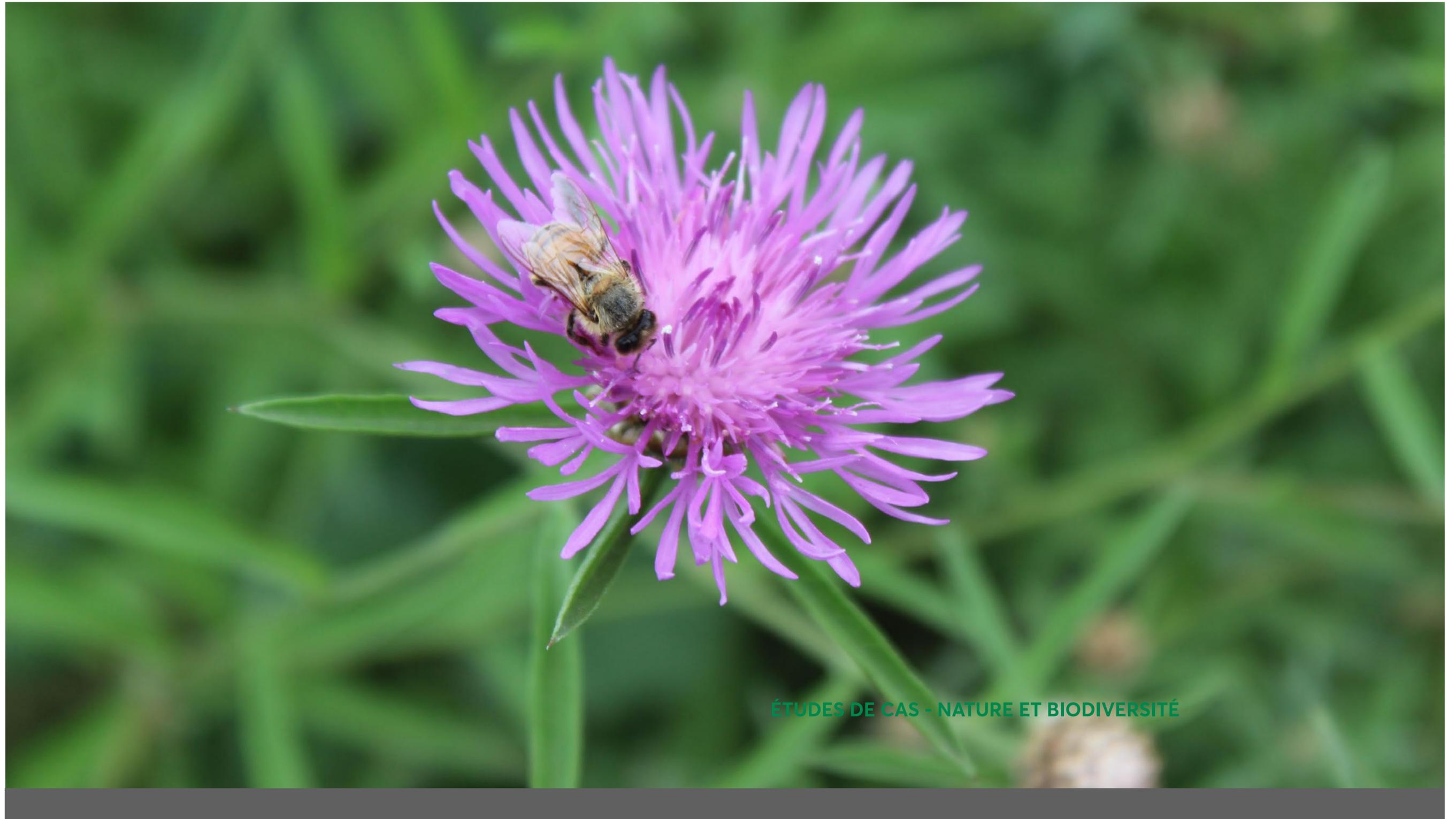
Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



ÉTUDES DE CAS - NATURE ET BIODIVERSITÉ

ÉTUDES DE CAS - NATURE ET BIODIVERSITÉ

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)**Intendance**[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividende****Gestionnaire de portefeuille:** Sarasin**Société:** Koninklijke Ahold Delhaize**Le plastique dans l'emballage alimentaire****Contexte et enjeux**

Koninklijke Ahold Delhaize est une multinationale opérant dans le secteur de la distribution alimentaire. En tant que grande utilisatrice d'emballages plastiques, l'entreprise s'était fixée comme cible d'atteindre 100 % d'emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables pour ses propres marques d'ici 2025. Bien que quelques progrès vers la cible aient été constatés, l'entreprise a annoncé qu'elle ne s'attendait pas à atteindre sa cible pour 2025.

Objectifs et approche

L'objectif du dialogue était d'obtenir plus de clarté sur les progrès de la compagnie, ses défis et ses plans d'amélioration. Durant la discussion, Sarasin a souligné ses attentes et écouté les explications et les ambitions de l'entreprise en ce qui concerne l'établissement de rapports, l'accélération des mesures de réduction des plastiques et l'augmentation de la place des contenants réutilisables. La possibilité de soutenir des coalitions industrielles telles que la Business Coalition for a Global Plastics Treaty (coalition des entreprises pour un traité mondial sur les plastiques) a également été évoquée.

Conclusions et prochaines étapes

L'entreprise a expliqué que les coûts élevés et le manque de disponibilité des contenus recyclés après la consommation étaient des raisons expliquant que les progrès aient été ralentis. Toutefois, elle a souligné une légère tendance à la baisse dans l'utilisation d'emballages plastiques et une légère hausse dans l'utilisation des contenus compostables, ce qui démontre tout de même des progrès vers l'atteinte de la cible.

Koninklijke Ahold Delhaize a pris note des préoccupations mises de l'avant par le gestionnaire de portefeuille et a exprimé son vif intérêt pour un dialogue régulier dans le cadre de la réévaluation de sa stratégie. Elle prévoit fixer de nouveaux objectifs en 2024. Cet exercice comprend la réduction de la quantité de plastique utilisée dans les opérations de production et d'emballage des produits, la réalisation d'évaluations de la matérialité et, la réalisation d'une analyse complète du cycle de vie.

Sarasin suivra l'évolution de la stratégie et continuera à faire pression pour que celle-ci soit améliorée.

ÉTUDES DE CAS - NATURE ET BIODIVERSITÉ

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)**Intendance**[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales****Gestionnaire de portefeuille :** Impax Asset Management**Société :** Croda**Encourager une entreprise à divulguer ses liens avec la nature****Contexte et enjeux**

En 2023, Impax Asset Management (Impax), gestionnaire de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre technologies propres et SociéTerre Opportunités mondiales, a dialogué avec Croda, un producteur de produits chimiques spécialisés comme les polymères, les additifs et les ingrédients actifs pour les produits de beauté.

Ces dernières années, Impax avait déjà échangé avec l'entreprise à propos de sa gestion des risques liés au climat. Les activités de Croda étant fortement dépendantes aux matières premières biosourcées telles que les dérivés de l'huile de palme, le gestionnaire de portefeuille a décidé d'ajouter les sujets liés à la nature dans les engagements avec la compagnie.

Objectifs et approche

Ce dialogue avait comme objectif premier de comprendre le processus d'évaluation des dépendances et des impacts liés à la nature de l'entreprise, et d'encourager celle-ci à en faire la divulgation conformément aux recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). Dans un deuxième temps, Impax voulait mieux comprendre les procédés déployés par Croda pour accroître l'utilisation de matières premières biosourcées, de même que pour suivre l'utilisation de l'eau douce et les répercussions de la pollution. La discussion a porté également sur des défis liés à l'approvisionnement et aux certifications, compte tenu de la dépendance des activités de l'entreprise à l'égard des dérivés de l'huile de palme.

Conclusions et prochaines étapes

Le dialogue avec l'entreprise s'est poursuivi de manière positive. À la suite des échanges avec Croda, Impax a pu constater que l'entreprise continue d'améliorer sa gestion des données sur la chaîne d'approvisionnement en amont, ce qui permettra une meilleure gestion des risques associés aux activités de l'entreprise sur la nature.

Compte tenu des caractéristiques de son activité, l'entreprise a tenu à souligner les opportunités liées à la nature et les progrès réalisés au regard de son objectif de mettre sur le marché en moyenne deux percées technologiques liées aux cultures chaque année jusqu'en 2030.

**Qu'est ce que la TNFD?**

La TNFD est une initiative mondiale, fondée sur la science et soutenue par les pouvoirs publics, qui encourage les entreprises et les institutions financières à évaluer leurs dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature, à les divulguer et à prendre des mesures à ce chapitre.

ÉTUDES DE CAS - NATURE ET BIODIVERSITÉ

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)**Intendance**[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents****Gestionnaire de portefeuille :** Federated Hermes**Société :** LG Chem**Surveiller les risques liés aux produits chimiques dangereux****Contexte et enjeux**

LG Chem est une entreprise sud-coréenne spécialisée dans la fabrication de produits chimiques, de matériaux de pointe et de batteries. Elle est l'une des plus grandes entreprises du domaine chimique au monde. En tant que membre de l'Investor Initiative on Hazardous Chemicals (IIHC), un groupe de 51 investisseurs représentant plus de 10 milliards de dollars US, EOS at Federated Hermes (le fournisseur d'intendance de Federated Hermes) a écrit au PDG de LG Chem pour discuter de la production chimique de l'entreprise et de sa transparence. Cette lettre faisait suite à la publication du rapport ChemScore 2023, qui a révélé que LG Chem produit 20 substances dangereuses identifiées par l'organisation ChemSec et quatre produits chimiques persistants, tout en ne divulguant que 39 % de sa production mondiale. Bien que l'entreprise effectue des évaluations du cycle de vie et propose des matériaux plus écologiques, elle n'a pas présenté d'engagement clair à ne pas inclure de produits chimiques dangereux dans ses nouveaux produits.

Objectifs et approche

Le but de cette lettre était de souligner les risques importants auxquels s'exposent les fabricants et utilisateurs de SPFA (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées), connues pour être des « produits chimiques éternels » en raison de leur persistance et des risques de contamination des sols ou cours d'eau qu'elles posent. Ces risques incluent des problèmes juridiques et liés à l'assurance qui peuvent avoir une incidence négative majeure sur la valeur à long terme des entreprises. La lettre attirait également l'attention sur le durcissement des réglementations mondiales, en particulier en Europe. De nombreuses restrictions et interdictions y sont prévues, et les autorités demandent aux entreprises d'être plus transparentes sur les types et les volumes de substances dangereuses qu'elles produisent.

L'IIHC demande des informations sur la part des revenus et les volumes de fabrication des produits contenant des substances dangereuses, et ce, pour toutes les activités de l'entreprise et de ses filiales dans le monde entier.

Conclusions et prochaines étapes

LG Chem doit prendre en compte les préoccupations soulevées et s'engager à améliorer sa transparence et ses pratiques. L'entreprise est invitée à fournir des informations détaillées sur les substances dangereuses qu'elle utilise et à publier un plan d'élimination progressive avec des indicateurs de performance clairs. En augmentant ses efforts en recherche et développement pour trouver des solutions de rechange plus sûres, LG Chem pourra réduire les risques juridiques et liés à l'assurance tout en améliorant la valeur à long terme pour les actionnaires.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



ÉTUDES DE CAS – ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE

ÉTUDES DE CAS – ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE

Fonds Desjardins SociéTerre diversité**Gestionnaire de portefeuille** : Lazard**Société** : Visa**Le dialogue pour encourager les progrès en termes d'EDI****Contexte et enjeux**

En 2023, Lazard, le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre diversité, a eu sa discussion annuelle avec Visa, une entreprise de paiement mondiale, sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

Objectifs et approche

Le gestionnaire de portefeuille voulait en savoir plus sur la nomination de femmes et de membres de groupes historiquement sous-représentés à des postes de direction, et demander une plus grande transparence dans les données sur l'EDI. Il souhaitait une divulgation plus claire au sujet du lien entre la rémunération des dirigeants et les objectifs d'EDI. Enfin, il voulait comprendre le rôle social joué par Visa quant à l'inclusion financière et à l'autonomisation des femmes.

Depuis 2023, Visa traverse une transition de leadership qui a nécessité la planification de la relève, la séparation des fonctions de président du conseil et de chef de la direction et la nomination d'un nouveau chef de la direction et d'un président du conseil indépendant. De 20 % en 2018 à 33 % en 2023, la représentation des femmes au sein du conseil d'administration a connu une augmentation considérable. La représentativité globale du conseil d'administration, notamment la diversité de genre, d'origine ethnique et de nationalité, est passée de 50 % en 2018 à 64 % en 2023.

La place des femmes est en constante augmentation dans l'ensemble de l'organisation, et plus particulièrement dans la haute direction. Il y avait 31 % de cadres supérieures en 2018. Ce taux est passé à 36 % en 2023, comparativement à 42 % pour la main-d'œuvre globale.

En faveur de l'inclusion de toutes les personnes à l'échelle mondiale, Visa a fait de la justice sociale et de l'égalité raciale un impératif commercial. En 2020, aux États-Unis, la société s'est engagée à augmenter de 50 % avant 2023 le nombre de personnes provenant de groupes historiquement sous-représentés qui occupent des postes de niveau égal ou supérieur à la vice-présidence. Cet objectif a été atteint pour 2023 et il devrait être répété ou même surpassé pour l'ensemble du personnel d'ici 2025.

Progrès et prochaines étapes

Lazard a constaté une progression pour les quatre objectifs de cet engagement et l'atteinte de quatre jalons clés.

Le gestionnaire est heureux que Visa ait amélioré la divulgation de ses ICP (indicateurs clés de performance) en matière de développement durable, d'incidence sociale et de capital humain, ce qui constitue un élément central de l'engagement.

Il est également heureux d'apprendre que Visa associe désormais ses régimes d'intéressement annuels des cadres à certains indicateurs clés de performance, notamment pour ce qui est des finances, de l'excellence opérationnelle, des talents et des facteurs ESG. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour une plus grande responsabilisation dans ces domaines.

Visa voulait augmenter de 50 % avant 2023 le nombre de personnes provenant de groupes historiquement sous-représentés qui occupent des postes de niveau égal ou supérieur à la vice-présidence. C'est une réussite, et la cible de 2025 à cet égard devrait être atteinte, voire surpassée.

Visa œuvre également à l'amélioration de l'autonomisation des femmes et de l'éducation financière, en mettant l'accent sur les clientèles non bancarisées et ayant un accès insuffisant aux produits et services financiers. Environ 1,7 milliard de personnes dans le monde sont toujours exclues du système financier officiel. La plupart sont des femmes.

Lors de sa prochaine rencontre avec Visa, Lazard continuera de surveiller l'atteinte des cibles mentionnées ci-dessus. Le gestionnaire encouragera Visa à rendre compte des écarts de rémunération entre les sexes et entre les groupes ethniques et raciaux, puisque la société a rapporté avoir atteint l'équité salariale depuis de nombreuses années.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

ÉTUDES DE CAS – ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE

Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales faible volatilité**Gestionnaire de portefeuille :** Fidelity Investments Canada ULC**Dialogue avec un émetteur du secteur de l'agroalimentaire au sujet du travail des enfants****Contexte et enjeux**

Fidelity Investments Canada ULC, le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité, a dialogué avec une entreprise américaine du secteur de l'agroalimentaire spécialisée dans la fabrication et la vente de confiseries au chocolat. Le cacao est une matière première majeure dans la production de confiseries à base de chocolat. Des audits réalisés par des tiers indépendants sur le travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise indiquent que cette pratique est répandue dans les exploitations familiales auprès desquelles elle s'approvisionne en cacao, notamment au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Objectifs et approches

L'entreprise met en évidence que le travail des enfants a des origines multidimensionnelles et qu'il est grandement dû au coût de la vie et au coût des marchandises pour produire du cacao dans les fermes. L'objectif du dialogue était de suivre l'évaluation du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, mais également comment celle-ci gère les causes qu'elle a identifiées comme à l'origine de ce risque et comment elle gère ce risque lui-même.

Conclusions et prochaines étapes

En réponse, l'entreprise a publié une déclaration de position sur le salaire et le revenu décents en 2021 et a établi une base de référence pour les revenus des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement, basée sur des études réalisées au Ghana et en Côte d'Ivoire.

L'entreprise mentionne avoir mis en place plusieurs initiatives pour cibler les situations de travail des enfants et y remédier. Les mesures de protection comprennent des rapports trimestriels sur le respect, par les fournisseurs, des politiques d'approvisionnement de l'entreprise; des audits indépendants et des contrôles aléatoires; un système de surveillance et de correction du travail des enfants (CLMRS) permettant de signaler les cas de travail des enfants et d'y remédier; la visite et la surveillance des familles par des membres du comité de l'initiative internationale sur le cacao; et la vérification, par ces mêmes membres, des efforts de correction en cas de constat de travail inapproprié ou de travail forcé. Les membres du comité vérifient l'adhésion au CLMRS, dans le cadre duquel les fournisseurs sont chargés de signaler les violations, et ils font des visites de suivi auprès des enfants (généralement de deux à trois visites sur plusieurs mois) pour s'assurer qu'ils ne participent pas au travail et qu'ils ne sont pas privés d'école.

Le gestionnaire de portefeuille semble rassuré par la divulgation actuelle de l'entreprise. Il continuera toutefois à dialoguer avec elle en 2024, notamment sur la question des salaires décents, à mesure qu'est mise en œuvre sa stratégie en faveur d'une rémunération équitable, loin des seuils de pauvreté.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

ÉTUDES DE CAS – ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)[Intendance](#)[Notre approche](#)[Nos résultats de dialogues et de vote en 2023](#)[Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie](#)[● Études de cas](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)**Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales****Gestionnaire de portefeuille :** Impax**Société :** Applied Materials**Collaborer pour mieux identifier les entreprises ayant des enjeux de gestion des droits de la personne****Contexte et enjeux**

En mai 2023, Impax Asset Management (Impax), le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales, s'est joint à l'Investor Alliance for Human Rights (IAHR), qui facilite les collaborations avec certaines des entreprises les moins bien cotées dans le Corporate Human Rights Benchmark de la World Benchmarking Alliance (WBA). Le gestionnaire a ciblé Applied Materials, un fournisseur américain d'équipement et de services à l'industrie mondiale des semi-conducteurs, en raison de son classement peu élevé dans l'indice de référence. Les mesures proposées comprennent l'évaluation des fournisseurs, les audits sur place, la formation du personnel et des fournisseurs et le renforcement de la gouvernance globale des risques liés aux droits de la personne.

Objectifs et approche

L'objectif de ce dialogue était de mieux comprendre comment Applied Materials aborde les enjeux liés aux droits de la personne. Y accorde-t-on suffisamment d'importance? Quelles sont les politiques et procédures en place? Elle a aussi encouragé l'entreprise à améliorer le volet droits de la personne dans son prochain rapport sur le développement durable.

Conclusions et prochaines étapes

À la suite des discussions, Applied Materials a confirmé vouloir améliorer son processus de gestion des risques liés aux droits de la personne. Il convient de souligner que l'entreprise a revu sa structure de gouvernance des droits de la personne, avec entre autres un nouveau groupe de travail qui fournit régulièrement des commentaires au conseil d'administration et où toutes les fonctions de l'entreprise sont bien représentées. Elle a également confirmé avoir récemment mis à jour ses politiques sur les droits de la personne. Le gestionnaire a présenté des bonnes pratiques d'entreprises comparables à ce sujet et Applied Materials a accepté de les étudier. Pour ce qui est des prochaines étapes, Impax révisera les prochaines éditions du rapport sur le développement durable et de la reddition de compte sur les droits de la personne de l'entreprise avant d'ouvrir le dialogue.

ÉTUDES DE CAS – ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives

Gestionnaire de portefeuille : Baillie Gifford

Société : Moderna

Accès équitable aux soins : collaboration avec Moderna**Contexte**

La stratégie du Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives vise à sélectionner des entreprises qui allient retombées positives et rendements intéressants à long terme. Baillie Gifford (BG), le gestionnaire de portefeuille du fonds, discute avec les sociétés pour les influencer et veiller à ce qu'elles demeurent axées sur le changement positif.

Il a acquis une participation dans Moderna depuis son premier appel public à l'épargne en décembre 2018 et est un actionnaire coopératif. BG appuie la mission de Moderna, qui consiste à créer une nouvelle génération de médicaments au potentiel transformateur disponibles à grande échelle partout dans le monde.

Objectifs et approche

Le Fonds favorise un accès équitable aux technologies, surtout lorsqu'il est question de rendre les soins de santé plus facilement disponibles, peu importe le statut socioéconomique des patients et des patientes. Depuis plusieurs années, les dialogues avec Moderna visent à régler des problèmes qui pourraient nuire à l'accès équitable à ses traitements. En collaboration avec son équipe d'innovation en santé, BG a établi des relations avec l'UNICEF²⁴, qui ont été particulièrement utiles pour en apprendre plus sur l'accès à la médecine dans les pays à revenu faible ou moyen. Cette collaboration a permis à BG d'approfondir ses propres connaissances générales sur la médecine et de mieux comprendre les complexités de la distribution des médicaments, notamment les défis liés à la livraison sur le dernier kilomètre, aux brevets et à la tarification.

Selon Moderna, la livraison sur le dernier kilomètre et les mauvaises infrastructures sont les facteurs les plus importants qui empêchent les gens de recevoir des vaccins. Pour remédier à la situation, la société pharmaceutique travaille avec des partenaires de la chaîne d'approvisionnement locale, dont des gouvernements nationaux, des entreprises et des organismes internationaux. BG a activement encouragé Moderna à collaborer avec des organisations multilatérales pour faciliter la distribution sur le dernier kilomètre dans les pays à faible revenu.

La tarification a aussi été au cœur des discussions avec Moderna. C'est avec plaisir que BG a appris que l'entreprise collabore avec des organismes internationaux pour s'assurer que les personnes qui ont le plus besoin de vaccins y ont accès gratuitement. Moderna adopte une stratégie de différenciation des prix pour l'approvisionnement des pays en développement, où l'accès à son vaccin est offert à un prix inférieur que dans les pays développés.

Conclusions et prochaines étapes

Maintenant que la COVID-19 est en phase endémique (état stable), BG veut continuer de revoir l'approche de Moderna en matière de tarification et de distribution des vaccins.

Cependant, sa priorité est de voir davantage de médicaments expérimentaux transformateurs de Moderna, notamment ceux utilisés pour traiter des maladies comme le VIH, atteindre le marché. BG poursuivra alors les discussions sur sa stratégie de tarification et de distribution, car ces éléments ont une incidence sur les placements et sur les résultats.

²⁴ L'organisme des Nations Unies responsable d'offrir de l'aide humanitaire et développementale aux enfants du monde entier.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



ÉTUDES DE CAS - GOUVERNANCE

ÉTUDES DE CAS - GOUVERNANCE

La gouvernance est essentielle au fonctionnement d'une entreprise. C'est par une structure de gouvernance saine et solide que les investisseurs peuvent appréhender la capacité d'une entreprise à déployer sa stratégie, à gérer ses risques et à planifier sa croissance.

Le dialogue sur la gouvernance occupe une place importante dans les discussions de nos gestionnaires de portefeuille avec les émetteurs : le sujet a été abordé à 112 reprises en 2023.

Nous utilisons également le vote comme levier d'influence pour chercher à améliorer la gouvernance des entreprises dans lesquelles les Fonds Desjardins investissent.

Par exemple :

- Nous valorisons la diversité lorsque nous examinons la candidature d'une personne à un poste d'administration.
- Nous cherchons à encourager l'indépendance des administrateurs et administratrices.
- Nous nous assurons que les votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants sont justifiés dans des termes mesurables.
- Nous nous assurons de l'indépendance des auditeurs.

Candidatures aux postes d'administratrices et administrateurs

Dans **38 %** des élections au conseil d'administration, nous nous sommes abstenus de voter ou avons voté contre certaines candidatures d'administratrices et d'administrateurs, principalement en raison du manque d'indépendance des candidats.

Par ailleurs, nous pouvons être amenés à voter contre une candidature lorsqu'un dialogue sur des questions relatives aux facteurs ESG s'avère infructueux. Par exemple, nous avons adopté cette position en votant contre la candidature d'un directeur d'une grande entreprise du secteur automobile au Japon parce que nous avons estimé qu'il portait la responsabilité de la falsification de données liées aux tests de produits.

Diversité

Les Fonds Desjardins n'ont pas soutenu les candidatures au poste de président du comité des mises en candidature ou de président du conseil d'administration de **368** entreprises parce que le conseil d'administration ne comptait pas au moins **30 %** de femmes (ou au moins deux femmes, selon la région) ou n'avait pas de plan d'action et de cible crédible à cet effet.

En 2023, nous avons étendu nos attentes en matière de diversité au-delà du genre. Ainsi, nous nous sommes opposés à certaines nominations dans **80** entreprises en raison du manque de diversité ethnique.

Votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants

Le taux d'opposition à l'occasion des votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants a été de **62 %** pour les Fonds Desjardins. Nous nous opposons notamment aux éléments de la rémunération lorsque les indemnités de départ sont jugées excessives, que les options d'achat d'actions sont présentes au sein des dispositifs de rémunération incitative et que le taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants dépasse 10 %.

Exemple : vote consultatif sur la rémunération d'une entreprise minière canadienne

En 2023, nous avons voté contre lors d'un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants d'une entreprise du secteur des matériaux en raison de pratiques problématiques. Des primes élevées ont été accordées au PDG et au président exécutif sans paramètres prédéterminés, sans condition d'acquisition et en argent, une pratique jugée néfaste en matière de gouvernance d'entreprise. Nous avons eu l'occasion de discuter avec la direction de l'entreprise avant l'assemblée des actionnaires afin de bien cerner les raisons ayant conduit au versement de ces paiements. Les dirigeants ont invoqué l'atteinte de plusieurs critères de croissance clés et se sont engagés à ne plus accorder de primes ponctuelles. Ces explications n'ont pas convaincu notre équipe de voter en faveur de la résolution. Celle-ci a échoué pour une deuxième année consécutive, près de 75 % des actionnaires ayant voté contre. Notons que la nomination du président du comité de rémunération a été retirée du scrutin peu avant l'assemblée. Ce n'est que la deuxième fois qu'une entreprise canadienne perd deux votes consécutifs sur la rémunération.

Exemple : vote pour la prise en compte du risque lié à l'intelligence artificielle

En décembre 2023, une proposition d'actionnaires portant sur les risques liés à l'intelligence artificielle (IA) a été soumise à Microsoft par la firme Arjuna Capital. La proposition demandait que Microsoft publie un rapport annuel détaillant les risques que l'IA pourrait poser en matière de désinformation et de mésinformation, et présentant la manière dont l'entreprise prévoyait d'y remédier. La proposition faisait état d'une inquiétude généralisée quant au fait que l'intelligence artificielle générative « pourrait accroître considérablement la désinformation et les informations erronées à l'échelle mondiale, ce qui constituerait une menace sérieuse pour la démocratie et les principes démocratiques ».

Les Fonds Desjardins ont voté en faveur de la proposition aux côtés de près de 21 % des actionnaires. Bien que les propositions d'actionnaires atteignent rarement une majorité, ce niveau de soutien peut être considéré comme un message fort qui encourage l'entreprise à prendre en compte les enjeux soulevés, qui devraient persister, voire s'intensifier dans les années à venir.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Notre approche

Nos résultats de dialogues et de vote en 2023

Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

● Études de cas

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement
envers la formation et
l'accompagnement

Notre approche en
investissement responsable

Notre approche relative
à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de
la gamme SociéTerre

Annexes

Les retombées de nos Fonds thématiques et d'impact



Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales

Le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales investit dans des organisations qui contribuent à la transition environnementale. Le Fonds participe au financement de projets « verts » en investissant principalement dans des obligations environnementales, aussi appelées obligations vertes. Les projets dans lesquels le Fonds investit sont estimés avoir contribué à :

Éviter l'émission de
3 139

tonnes
de CO₂e



soit l'équivalent d'émissions de CO₂ produites par 758 voitures pendant un an²⁵

Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2023²⁶.



Par la qualité et la portée des projets financés, le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales contribue activement à la réalisation des objectifs climatiques de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C²⁷.

En 2023, le Fonds a investi dans les types de projets suivants²⁸:



Énergies renouvelables	33 %
Transport durable	33 %
Efficacité énergétique	13 %
Diversifié ²⁸	11 %
Utilisation durable des terres	2 %
Autres (adaptation climatique, conservation de la biodiversité, etc.)	9 %

²⁵ En savoir plus sur le calcul des émissions de CO₂ d'une voiture avec un kilométrage annuel de 20 000 km.

²⁶ Source : Mirova SA. Les données mentionnées ci-dessus appartiennent à leurs propriétaires respectifs, Mirova et ses fournisseurs de données. Les chiffres fournis sont des données de 2023. Les contributions sont basées sur les retombées annuelles des actifs détenus dans le portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales au 31 décembre 2023. Mirova ne pourra pas être tenue responsable de pertes financières ou de décisions prises sur la base des données divulguées ni d'une utilisation qui pourrait être faite de ces informations par des tiers. Ces données correspondent au contexte, aux intentions et aux convictions actuels, et peuvent nécessiter des modifications importantes. Mirova se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis. Mirova décline toute responsabilité à l'égard de toute personne pour des erreurs, des inexactitudes et des omissions, et, en ce qui concerne toute autre information ou tout autre document, pour l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité et le bien-fondé de cette information. Mirova ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou l'exhaustivité des informations provenant de sources extérieures.

²⁷ L'évaluation de la contribution du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales aux objectifs de l'Accord de Paris est basée sur une méthodologie propriétaire de Mirova et de son fournisseur de données, qui considère les émissions induites et évitées ainsi que les politiques et cibles de décarbonation des compagnies en portefeuille. La moyenne pondérée de cette évaluation est ensuite comparée à celle d'un indice de référence désigné comme "aligné avec l'Accord de Paris" selon les critères établis par la Commission Européenne. Comme le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales obtient une évaluation meilleure ou égale à celle de cet indice de référence, et que de surcroît il investit dans des projets soutenant la transition énergétique, il est considéré comme contribuant à l'objectif de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

²⁸ Répartition en pourcentage de l'exposition aux obligations classées comme obligations vertes par Mirova par type de projet financé. Le total peut ne pas totaliser 100 % en raison des arrondis. Source : Mirova SA, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, en date du 31 décembre 2023.

²⁹ « Diversifié » regroupe les obligations vertes nouvellement émises n'ayant pas encore fait l'objet d'un rapport sur l'allocation des fonds. Ce rapport est généralement disponible un an après le lancement de l'obligation.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Diversité

Le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité investit dans des entreprises qui peuvent maintenir une rentabilité financière élevée à long terme et qui s'engagent, de manière claire et tangible, à encourager la promotion des femmes.

Le Fonds cible des entreprises qui :

- ont au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration ;
- ont au moins 15 % de femmes à la direction de l'entreprise ;
- ont des pratiques et des politiques internes favorisant la diversité ;
- affichent une nette amélioration de leurs pratiques.

Au-delà des statistiques sur la représentation, le gestionnaire dialogue activement avec la direction pour trouver des façons permettant à l'entreprise de créer et d'entretenir son bassin de talents féminins. Les discussions sur la représentativité des genres avec la haute direction soulignent l'importance de la diversité et contribuent à accélérer le rythme du changement. Ces discussions ne se limitent pas à la main-d'œuvre de l'entreprise, elles englobent sa stratégie de développement de produits, ses relations avec la chaîne d'approvisionnement et sa responsabilité envers ses collectivités élargies.



La proportion de femmes siégeant aux conseils d'administration des entreprises comprises dans le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité géré par Lazard est de

41 %

comparativement à 33 % pour les entreprises de l'indice de référence du Fonds, appelé MSCI Monde tous pays. Une représentation féminine au conseil d'administration (CA) 24 % plus importante que pour des entreprises comparables³⁰.

La proportion de femmes participant aux comités de direction des entreprises comprises dans le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité géré par Lazard est de

32 %

comparativement à 25 % pour les entreprises de l'indice de référence du Fonds, appelé indice MSCI Monde tous pays. Une représentation féminine aux comités de direction 29 % plus importante que pour des entreprises comparables³¹.

³⁰Source : Lazard Asset Management LLC. Données basées sur des moyennes pondérées au 31 décembre 2023. L'information est fournie en réponse à une demande précise de Desjardins et demeure la propriété de Lazard Asset Management LLC (« Lazard »). Elle est reproduite avec autorisation pour Desjardins. Aucune autre distribution n'est permise. L'information est réservée à l'usage de Desjardins et ne peut être reproduite ni distribuée sous aucune forme. Lazard a tiré certains des renseignements aux présentes d'un ou de plusieurs indices MSCI (les « données de l'indice »). Toutefois, MSCI n'a pas examiné ce produit ni ce rapport, et n'approuve pas ce produit, ce rapport ni toute analyse ou autre information contenue dans ce document, l'auteur ou la source de toute information ou analyse, ni n'exprime d'opinion à ce sujet. MSCI ne donne aucune garantie ni représentation, expresse ou implicite, et ne sera aucunement responsable de toute donnée de l'indice ni de toute donnée qui en découle. Les données et les opinions présentées proviennent de sources ou sont dérivées de sources que Lazard considère comme étant fiables. Lazard ne fait aucune observation quant à leur exactitude ou à leur intégralité. Toutes les opinions mentionnées aux présentes sont formées à la date de cette présentation et peuvent faire l'objet de modifications. Ce matériel est présenté à titre d'information seulement. Il ne se veut pas et ne constitue pas un avis financier, un service de gestion de fonds, une offre de produits financiers, ni une offre visant à conclure un contrat ou une entente d'investissement concernant un produit offert par Lazard. Il ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation concernant un produit, un titre ou un service dans un territoire ou dans des circonstances où une telle offre ou sollicitation est illégale ou non autorisée, ou autrement limitée ou interdite.

³¹ Ibid

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes



Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives

Le Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives investit dans des entreprises dont les produits, services ou actions contribuent à bâtir un monde plus durable pour les générations actuelles et futures, tout en recherchant des rendements attractifs. Ces entreprises qui se retrouvent partout sur la planète exposent des enjeux cruciaux dans une variété de domaines : inclusion sociale et éducation, environnement et besoins en ressources, soin de santé et qualité de vie, et base de la pyramide. Les entreprises dans lesquelles le Fonds investit sont estimées avoir contribué à :

Éviter l'émission de
250
tonnes métriques de
CO₂e

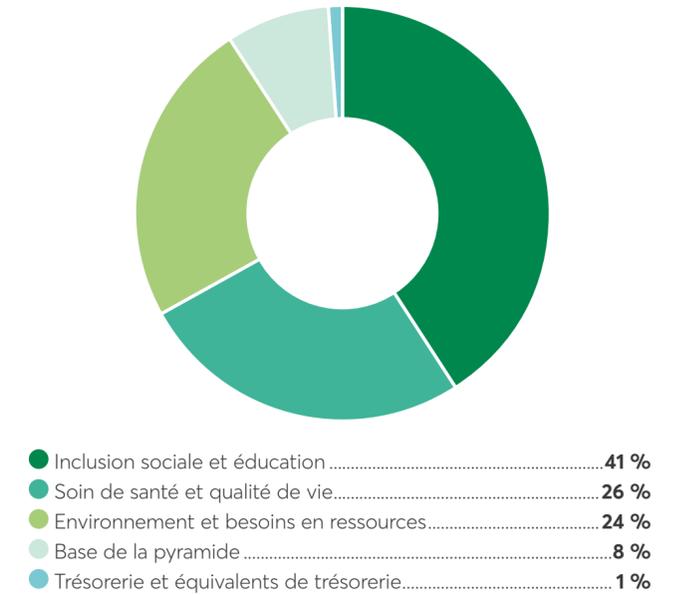
Économiser un total de
12,8 millions
de litres d'eau
potable

Donner accès à
l'éducation et/ou
la formation de
13 097
personnes

Donner accès à
des services financiers
à au moins
3 686
personnes

Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2023³².

En 2023, le Fonds a investi dans les thèmes suivants³³:



³² Source : Baillie Gifford Overseas Limited. Les contributions sont basées sur l'impact annuel des actifs détenus dans le portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives au 31 décembre 2023. Les données sont collectées auprès de chaque compagnie détenue dans le Fonds quant à leur impact à la fin de leur année fiscale. Pour les titres qui sont en portefeuille depuis moins d'une année complète, aucune tentative n'a été faite pour répartir la contribution au prorata. Cependant, comme la stratégie a un horizon à long terme et qu'elle vise à investir dans nos titres pendant 5 à 10 ans ou plus, le taux de rotation du portefeuille est faible. Les données d'impact agrégées fournissent une indication de l'impact du portefeuille, mais sont vulnérables aux incohérences. Cela peut être dû à des hypothèses sous-jacentes: la façon dont les entreprises mesurent et divulguent n'est pas toujours uniforme, des dialogues sont aussi menés avec les compagnies pour mieux comprendre leur compilation de la donnée. Seulement les données reliées aux impacts positifs des produits et services des compagnies dans le portefeuille (ce qu'elles produisent ou vendent) sont incluses. Lorsque l'information n'est pas disponible, ou lorsqu'une compagnie ne divulgue pas un résultat pouvant être vérifié, sa contribution n'est pas estimée ni incluse dans l'agrégation. Lorsqu'un titre a été vendu dans l'année en cours, sa contribution n'est pas incluse. Les données enregistrées sur les tonnes de CO₂e évitées proviennent des rapports d'entreprise sur le CO₂ ou le CO₂e; les données agrégées portent sur le CO₂e puisque c'est l'approche la plus conservatrice. Les données se rapportant aux sommes dépensées pour les soins de santé, la prévention et les maladies sont présentées à ce jour et couvrent plusieurs années. La donnée pour chaque compagnie est divisée par sa capitalisation boursière en dollars US, qui est ensuite multipliée par le pourcentage représentant le poids de la compagnie dans le portefeuille (au 31 décembre 2023). Le résultat est ensuite calculé au pro-rata et converti pour la valeur entrée: 10 M\$ CA.

³³ Baillie Gifford Overseas Limited. En date du 31 décembre 2023.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres

Le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres investit dans des entreprises qui tirent plus de 50 % de leurs revenus de la vente de produits ou de services environnementaux dans les domaines des nouvelles énergies, de la mobilité, de l'alimentation durable, de l'eau, de l'économie circulaire et des solutions environnementales intelligentes.

Les sociétés dans lesquelles le Fonds investit sont estimées avoir contribué à :



soit l'équivalent d'émissions de CO₂ produites par 862 voitures pendant un an³⁴

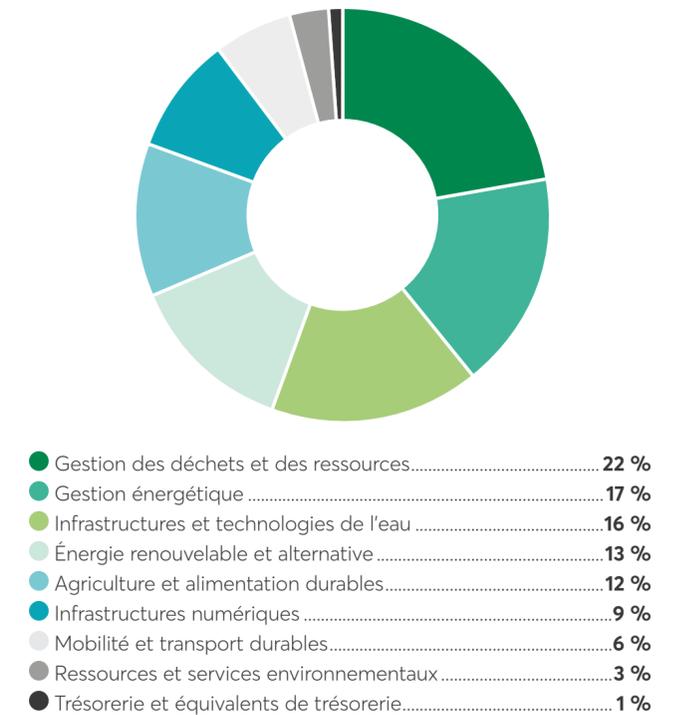
soit l'équivalent de la consommation en eau de 3686 Canadiens³⁵

soit l'équivalent de matières résiduelles produites par 131 Canadiens en un an³⁶

soit l'équivalent de la consommation annuelle en énergie de 59 ménages canadiens³⁷

Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2023³⁸.

En 2023, le Fonds a investi dans les secteurs environnementaux suivants³⁹:



³⁴ [En savoir plus sur le calcul des émissions de CO₂ d'une voiture avec un kilométrage annuel de 20 000 km.](#)

³⁵ [En savoir plus sur la consommation annuelle résidentielle moyenne d'eau par Canadien \(environ 223 litres d'eau par jour\).](#)

³⁶ [En savoir plus sur la production annuelle de déchets par Canadien \(en moyenne 694 kg de matières résiduelles\)](#)

³⁷ [En savoir plus sur la consommation annuelle d'énergie des ménages canadiens \(environ 25,1MWh en moyenne\)](#)

³⁸ Source : Impax Asset Management Limited. Les performances passées d'une stratégie ne garantissent pas ses performances futures. Impact de 10 M\$ CA investis dans la stratégie pendant un an. D'après les données environnementales annuelles les plus récemment communiquées sur les détections dans le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres en date du 31 décembre 2023. La méthodologie d'impact d'Impax est basée sur la valeur nette de l'entreprise. Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement à des fins d'illustration et de discussion, et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et les opinions, le cas échéant, présentés dans ce document ont été préparés de bonne foi, mais Impax ne fait aucune déclaration et ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur précision. Impax et ses dirigeants, employés, représentants et mandataires déclinent expressément toute responsabilité de quelque nature que ce soit, à l'égard de toute perte ou de tout dommage, qu'il soit direct, indirect, consécutif ou autre, attribuable (par suite d'une négligence ou pour un autre motif) ou lié au contenu ou à toute omission du présent document. Le présent document ne constitue pas une offre de vente, d'achat, de souscription ou d'une autre forme de placement dans des unités ou des parts de tout fonds géré par Impax.

Les métriques environnementales ont été mesurées lorsque la donnée était accessible ou pouvait être estimée, selon la pertinence de la métrique vis-à-vis du modèle d'affaires pour chaque compagnie. L'analyse couvre toutes les compagnies dans lesquelles le Fonds était investi au 31 décembre 2023. Au moment de la compilation, Impax visait à collecter la donnée la plus récente divulguée dans les rapports annuels, rapports CDP et rapports de durabilité des compagnies détenues. Lorsqu'aucune donnée publique n'était disponible, Impax contactait directement les compagnies, et lorsqu'elles ne pouvaient pas fournir ou ne fournissaient pas la donnée, Impax estimait les retombées à partir de données académiques ou d'industrie afin de s'appuyer sur des hypothèses robustes. Lorsque des données académiques ou d'industrie n'étaient pas disponibles, Impax s'abstenait d'estimer la retombée environnementale de la compagnie afin d'adopter une approche conservatrice. Le pourcentage détenu dans chaque compagnie (calculé selon la proportion d'actions détenues) au 31 décembre 2023 a été appliqué pour mesurer la retombée environnementale attribuable à la stratégie. Parmi les compagnies pour lesquelles la donnée d'émissions financées était pertinente, Impax a collecté la donnée auprès de 55 % d'entre elles, estimé la donnée pour 25 % d'entre elles et s'est abstenu d'estimation pour 20 % d'entre elles faute de donnée robuste disponible. Parmi les compagnies pour lesquelles la donnée de litres d'eau distribuée, traitée ou économisée était disponible, Impax a collecté la donnée auprès de 56 % d'entre elles, estimé la donnée pour 22 % d'entre elles et s'est abstenu d'estimation pour 22 % d'entre elles faute de donnée robuste disponible. Parmi les compagnies pour lesquelles la donnée de matières résiduelles récupérées ou traitées était pertinente, Impax a collecté la donnée auprès de 89 % d'entre elles et a estimé la donnée pour 11 % d'entre elles. Parmi les compagnies pour lesquelles la donnée d'électricité générée à partir de source d'énergie renouvelable était pertinente, Impax a collecté la donnée auprès de 100% d'entre elles.

³⁹Source : Impax Asset Management Limited. En date du 31 décembre 2023.

[Présentation de Desjardins](#)[Messages de la direction](#)[Notre engagement envers la formation et l'accompagnement](#)[Notre approche en investissement responsable](#)[Notre approche relative à nos thèmes prioritaires](#)[Intendance](#)[Les retombées de la gamme SociéTerre](#)[Annexes](#)

Annexes

Émissions financées

Notre méthodologie pour le calcul de nos émissions financées est basée sur The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry, développé par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et largement adopté au sein du secteur financier. Nos indicateurs incluent les émissions de portée 1 et 2 des compagnies en portefeuille (émissions de GES directes provenant de sources attribuées à l'entreprise et indirectes associées au chauffage ou à l'électricité que la société consomme) et pour certains secteurs, les émissions de portée 3 (émissions de GES indirectes associées à la chaîne de valeur de la compagnie, des fournisseurs aux clients). Les émissions des investissements de DSP lui sont attribuées selon la part proportionnelle de l'investissement dans la société émettrice de GES. Par exemple, si DSP possède 1 % de la valeur de l'entreprise incluant la trésorerie, 1 % de ses émissions de GES seront incluses dans nos émissions financées. La valeur de l'entreprise incluant la trésorerie est calculée en USD par un fournisseur de données tiers. Nous avons utilisé le taux de change USD/CAD annuel moyen correspondant à l'année pour laquelle la valeur de l'entreprise incluant la trésorerie nous est fournie.

Notre méthodologie prend en compte les émissions de GES en équivalents CO₂ (éq. CO₂) et inclut donc les émissions de GES nommées dans le Greenhouse Gas Protocol : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), oxyde nitreux (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆) et trifluorure d'azote (NF₃).

Nous avons calculé et divulgué les émissions de GES associées à nos positions longues en actions et en obligations de sociétés. Le périmètre de calcul ne couvre pas les obligations souveraines, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits dérivés, et les investissements pour lesquels il n'existe pas de méthodologie reconnue pour déterminer les émissions de GES.

Les méthodologies de calcul des émissions financées évoluent rapidement, notamment l'attribution des émissions des compagnies en portefeuille aux investisseuses et investisseurs. Il est à noter que, tout comme l'intensité carbone moyenne pondérée, cette mesure comporte plusieurs limites et défis, comme notre dépendance aux données publiées par les compagnies et fournies par un tiers. La majorité de ces données ne sont pas vérifiées par une tierce partie et une proportion des données est estimée par notre fournisseur. De plus, le calcul des émissions de portée 1 et 2 ne comprend pas les émissions indirectes de GES causées par tout transport hors du contrôle de l'entreprise, de même que celles provenant de la chaîne d'approvisionnement ou de l'utilisation d'un produit. La méthodologie ne prend pas non plus en compte les émissions évitées d'un produit, par exemple les émissions évitées par les fabricants de composantes nécessaires aux panneaux solaires. Finalement, cet indicateur est basé sur des données historiques, c'est-à-dire qu'il ne prend pas en compte les engagements zéro émission nette et plans de transition futurs des compagnies actuellement très intenses en carbone, mais qui se sont dotées de stratégies robustes et crédibles pour décarboner leurs activités. Nous avons inclus le score pondéré de qualité des données de nos calculs dans notre divulgation. Les données d'émissions proviennent de diverses sources; la plupart des données d'émissions proviennent d'estimations basées sur les données réelles, ce qui se traduit par un niveau de qualité moyen à élevé (2) selon le barème de qualité du PCAF pour les classes d'actifs divulguées.

Annexe TCFD

Volet	Déclaration / documentation
Gouvernance	<p>Voir le rapport En Mouvement pour le climat 2023 section Gouvernance. Au sein de DSP, la filiale de Desjardins qui développe et gère les Fonds Desjardins, plusieurs instances de gouvernance ont une responsabilité à l'égard de la stratégie climat de l'organisation et des risques climatiques auxquels ses actifs sont exposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration de DSP compte parmi ses responsabilités l'examen et l'approbation de la direction stratégique et la gestion des risques en matière d'investissement responsable et de changements climatiques • Le comité d'exploitation a notamment dans son mandat la responsabilité d'assurer la mise en œuvre de la stratégie en investissement responsable et climat de DSP, une saine gestion des risques associés et le respect des engagements publics en la matière • Le comité directeur Investissement responsable a plusieurs responsabilités liées à la surveillance de l'approche climat, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - approuver des politiques et des positions en matière de climat - veiller à la conformité réglementaire et opérationnelle de DSP en matière de climat - veiller à la saine gestion des risques climatiques de DSP
Stratégie	<p>Voir la section « Notre ambition zéro émission nette » ainsi que notre document Notre route zéro émission nette</p> <p>Voir notre politique d'investissement responsable pour plus de détails sur notre position et nos exclusions en lien avec le climat</p>
Gestion de risques	Voir la section « Risques climatiques »
Indicateurs et cibles	Voir nos émissions financées de la gamme SociéTerre à la page 21 ainsi que l'annexe Voir la section « Notre ambition zéro émission nette » pour les cibles.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Partenariats, collaborations et engagements externes de Desjardins à la fin de 2023

Nom du partenariat / de la collaboration	Description du partenariat / de la collaboration	Date
Association pour l'investissement responsable	La mission de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) est de promouvoir l'investissement responsable (IR) au Canada. Pour cela, l'AIR développe des formations pour les conseillères et conseillers, et des contenus permettant d'éclairer les connaissances en IR, et organise des conférences. Desjardins est membre bienfaiteur de l'AIR.	Desjardins est membre depuis 2018
Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques	L'objectif de cette déclaration est de : contribuer à la lutte contre les changements climatiques par les pratiques d'investissement ; considérer l'importance des risques et opportunités liées au changement climatique pour viser l'atteinte de la carboneutralité mondiale d'ici 2050 (ou plus tôt).	Desjardins a signé en 2021
Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion	L'objectif de cette déclaration est de : reconnaître l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones, et sur les personnes de couleur, au Canada et dans le monde ; reconnaître l'existence des inégalités et de discriminations pour différents motifs incluant le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, la religion, la culture et le statut économique.	Desjardins a signé en 2020
Principes pour l'investissement responsable	Desjardins Société de placement ainsi que tous les gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre, au 31 décembre 2021, sont signataires des Principes pour l'investissement responsable parrainés par les Nations Unies. Les signataires utilisent la plateforme de collaboration des PRI, un forum privé unique qui permet de mettre en commun les ressources, de partager des informations et de renforcer l'influence sur les questions ESG.	Desjardins Société de placement est membre depuis 2010
Finance for Biodiversity Pledge	L'objectif du Finance for Biodiversity Pledge est de prendre en compte la protection et la restauration de la biodiversité par le biais des activités de financement et d'investissement	Desjardins Société de placement est signataire depuis 2022
Net Zero Asset Manager Initiative (NZAM)	Ce groupe international de gestionnaires d'actifs s'engage à soutenir l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ainsi que l'investissement aligné sur cet objectif via l'établissement de cibles et la reddition de compte annuelle sur leur progrès vis-à-vis des cibles.	Desjardins Société de placement est signataire depuis 2023

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Exemples de collaborations de nos gestionnaires de portefeuille

Nom de la collaboration	Description de la collaboration
Climate Action 100+	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette initiative qui vise à influencer les plus grands émetteurs de GES du monde à prendre les mesures requises pour lutter contre les changements climatiques.
Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)	Des gestionnaires de portefeuille européens des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette organisation qui vise à mobiliser du capital en vue de favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone.
Engagement climatique Canada	Des gestionnaires de portefeuille canadiens des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette initiative qui favorise le dialogue entre la finance et l'industrie canadienne pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.
Net Zero Asset Manager Initiative (NZAM)	Ce groupe international de gestionnaires d'actifs s'engage à soutenir l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ainsi que l'investissement aligné sur cet objectif via l'établissement de cibles et la reddition de compte annuelle sur leur progrès vis-à-vis des cibles.
Climate Bonds Initiative	Le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales participe à cette initiative qui vise à mobiliser le marché des obligations pour trouver des solutions aux enjeux causés par les changements climatiques.
International Corporate Governance Network (ICGN)	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres de l'ICGN, une autorité dans l'établissement de normes mondiales en matière de gouvernance d'entreprise et d'intendance des investisseuses et investisseurs.
Coalition canadienne pour une bonne gouvernance	Le gestionnaire de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes et SociéTerre Actions canadiennes est membre de la CCGG qui agit au nom des actionnaires institutionnels pour faire la promotion de bonnes pratiques de gouvernance auprès d'entreprises publiques canadiennes.
Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres de FAIRR, un réseau d'investisseurs collaboratifs qui sensibilise aux risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) induits par l'élevage intensif.
Global Impact Investing Network (GIIN)	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres du GIIN, spécialisé dans la promotion de l'investissement à impact (impact investing) et dans la mesure des retombées des placements.

Présentation de Desjardins

Messages de la direction

Notre engagement envers la formation et l'accompagnement

Notre approche en investissement responsable

Notre approche relative à nos thèmes prioritaires

Intendance

Les retombées de la gamme SociéTerre

Annexes

Desjardins Société de placement inc.

Service à la clientèle des Fonds Desjardins
514 286-3499 (pour la région de Montréal)
1 866 666-1280

info.fondsdesjardins@desjardins.com
fondsdesjardins.com

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

Décembre 2024

 **Desjardins**
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements